



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

33 COM

Distribution limitée

WHC-09/33.COM/5A
Paris, 11 mai 2009
Original: anglais/français

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION,
LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION
DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Trente-troisième session

Séville, Espagne
22-30 juin 2009

Point 5 de l'ordre du jour provisoire: Rapports du Centre du patrimoine mondial

5A: Rapport du Centre du patrimoine mondial sur ses activités et sur la mise en œuvre des décisions du Comité du patrimoine mondial

RÉSUMÉ

Ce document présente une vue générale non exhaustive des résultats des activités entreprises par le Centre du patrimoine mondial, ainsi que des résultats de la mise en œuvre des décisions et objectifs stratégiques du Comité du patrimoine mondial depuis sa 32^e session (Québec, 2008), et en particulier des résultats d'activités non mentionnées ailleurs dans les documents de travail et d'information rédigés pour cette session. Des informations plus détaillées sur toutes les activités du Centre du patrimoine mondial sont disponibles auprès du Secrétariat.

Projet de décision : 33 COM 5A, voir le point IV

Voir aussi les Annexes:

I: Programme thématique du patrimoine mondial sur la préhistoire

II: Progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme du patrimoine mondial sur l'architecture en terre (2007-2017), programme mené en partenariat avec l'ICOMOS, l'ICCROM et CRAterre

III: Initiative du patrimoine mondial pour un tourisme durable

Voir aussi les documents d'information:

WHC-09/33.COM/INF.5A.1

Rapport des Organisations consultatives sur leurs activités en 2008

WHC-09/33.COM/INF.5A.2

Rapport de la Fondation nordique pour le patrimoine mondial sur ses activités en 2008

WHC-09/33.COM/INF.5A.3

Répartition de la charge de travail au sein du Centre du patrimoine mondial en 2008

I. Rapport basé sur les résultats des activités entreprises par le Centre du patrimoine mondial

1. Conformément à la décision **32 COM 5** (Québec, 2008), le présent rapport du Secrétariat sur ses activités entreprises l'année passée dans les différentes régions, dans le cadre de programmes et d'initiatives thématiques, et en matière de communication, d'éducation et de partenariats, est basé sur les résultats et présenté sous forme de tableau, pour davantage de clarté. La vue générale présentée ici est non exhaustive car nombre d'activités ne sont pas incluses – leurs résultats étant escomptés à long terme plutôt qu'immédiatement.
2. En 2008, la 32e session ordinaire du Comité du patrimoine mondial a été organisée à Québec, Canada, du 2 au 10 juillet 2008. Une réunion d'information en prévision de la 33e session s'est tenue le 18 mai 2009 au Siège de l'UNESCO, à Paris.
3. Le Résumé des interventions de la 32e session ordinaire sera distribué pour l'examen des membres du Comité avant la 33e session.
4. Compte tenu des coûts et du temps nécessaires à la préparation du Résumé des interventions, il est rappelé au Comité l'analyse coûts-avantages de la reproduction sur papier de ce Résumé et d'un compte-rendu audio des débats., entreprise en 2007 et présentée pour discussion à la 31e session du Comité (**WHC-07/31COM/21A**).
5. L'analyse coûts-avantages montre que le passage à l'enregistrement audio des débats permettrait de faire des économies en termes de consommation de papier, d'impression, de traduction et de frais postaux. Il y aurait aussi des coûts d'opportunité saluaires pour ce qui est de l'efficacité, car il faut compter plusieurs mois pour finaliser l'actuel résumé sur papier, alors que l'enregistrement audio pourrait être prêt en même temps que le rapport des décisions, c'est-à-dire dans le mois qui suit la clôture de la session (article 46 du Règlement intérieur). L'enregistrement audio serait disponible sous forme de CD/DVD en anglais et en français (et toute autre langue dans laquelle l'interprétation aura été assurée au cours de la session, sachant que les interprètes sont enregistrés), indexé et facile à chercher et à utiliser. Ce récapitulatif permettrait au lecteur de retrouver les points principaux du débat ayant abouti à la décision du Comité.
6. Un autre avantage, bien que financièrement non quantifiable, est que l'enregistrement donne le résumé parfaitement exact des interventions. Cela devrait être d'une grande valeur pour les utilisateurs et, en particulier, pour les États parties.
7. Pour la session en cours, en plus du Résumé des interventions habituel, un enregistrement audio (ainsi qu'un CD audio) pourrait être prêt. Une décision à cet effet est proposée à la fin de ce document.

A. Résultats de la mise en œuvre de la *Convention*

8. Après la ratification par les Iles Cook le 16 janvier 2009, le nombre total d'États parties à la *Convention* est passé à 186.
9. Vingt-sept biens (19 biens culturels dont 1 transfrontalier et 8 naturels) ont été ajoutés à la Liste du patrimoine mondial lors de la 32e session du Comité du patrimoine mondial, portant le total de la Liste à 878 biens (679 biens culturels, 174 biens naturels et 25 biens mixtes) situés dans 145 États parties.

10. Le Comité a également approuvé l'extension des sites suivants : Centres historiques de Berat et de Gjirokastra (Albanie), Chemins de fer de montagne en Inde (Inde), Frontières de l'Empire romain (Allemagne, Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord) et Grotte d'Altamira et art rupestre paléolithique du nord de l'Espagne (Espagne).
11. Quatre États parties sans biens sur la Liste du patrimoine mondial ont eu leur premier bien inscrit à cette 32e session : Papouasie-Nouvelle Guinée, Saint-Marin, le Royaume d'Arabie Saoudite et Vanuatu.
12. Au total, 158 rapports sur l'état de conservation de biens, dont 30 sur la Liste du patrimoine mondial en péril, ont été étudiés lors de la 32e session du Comité.
13. Le nombre de biens actuellement inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril est de 30 (17 biens culturels et 13 biens naturels).
14. Le Comité va étudier 37 propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial lors de cette session : 29 biens culturels, 5 naturels et 3 biens mixtes y compris 4 sites transnationaux, et 7 propositions d'extension de biens déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.
15. Depuis la 32e session du Comité, 32 États parties ont soumis de nouvelles Listes indicatives ou modifié des Listes en vigueur. Le nombre de nouveaux biens ajoutés aux Listes indicatives est de 88.
16. Le nouveau format relatif à l'assistance internationale a été mis en ligne. Suite à l'audit de gestion de l'année passée, la nouvelle structure du Centre du patrimoine mondial a été mise en place.
17. Le « mécanisme de suivi réactif » demandé par le Comité du patrimoine mondial pour trois sites en péril a été mis en œuvre en République démocratique du Congo, dans la Vieille ville de Jérusalem et ses remparts, dans la Vallée de l'Elbe à Dresde (Allemagne), au Sanctuaire historique de Machu Picchu (Pérou), à Tombouctou (Mali), au Port de la Lune à Bordeaux (France) et à Samarkand, carrefour de cultures (Ouzbékistan).
18. Les capacités nationales de gestion et de conservation des biens ont été renforcées au travers de diverses activités de conservation et de formation, y compris pour les femmes, en Asie, en Afrique et aux Caraïbes..
19. Les activités relatives au tourisme durable ont également été poursuivies (MDG n°1), ainsi que celles ayant trait à la conservation du patrimoine naturel (MDG n°7). Le Fonds africain pour le patrimoine mondial a tenu à Abuja une réunion de plaidoyer en ce sens.
20. Le Centre du patrimoine mondial a conclu 5 accords de partenariat avec le secteur privé, et 6 sont en cours de négociation.
21. Des projets ayant une grande visibilité et un impact important ont également été activement mis en œuvre, telle que la réinstallation de l'Obélisque d'Axoum en Ethiopie grâce au généreux soutien de l'Italie.
22. La coopération avec les six Conventions relatives à la biodiversité s'est poursuivie à travers le mécanisme du Groupe de liaison sur la biodiversité. Le Centre du patrimoine mondial a participé à sa réunion d'avril 2009. Le Centre travaille également en

coopération avec le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et le Secteur des sciences naturelles de l'UNESCO.

23. Le Centre du patrimoine mondial a participé à la troisième session ordinaire du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (3-7 novembre 2008) qui s'est déroulée à Istanbul, Turquie. Le Centre a également tenu deux réunions avec le Secrétariat de la Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique (2001) concernant la question des sites marins.

II.A Rôles du Centre du patrimoine mondial et des organisations consultatives

24. Suite à l'Audit de gestion du Centre du patrimoine mondial de 2007, le Comité du patrimoine mondial avait demandé au Directeur du Centre du patrimoine mondial (Décision **31 COM 19**, paragraphe 12.d) de déterminer *inter alia* les rôles respectifs du Centre du patrimoine mondial et des organisations consultatives. Sur la base de cette décision, un plan d'action fondé sur des observations visant à mettre en œuvre les recommandations de cet audit a été préparé et présenté à la 16e Assemblée générale des Etats parties (Résolution **16 GA 5**) et à la 32e session du Comité (Décision **32 COM 17**).

25. Le problème de la répartition des rôles respectifs du Centre du patrimoine mondial et des organisations consultatives fût débattu à la dernière réunion de coordination entre le Centre et les organisations consultatives, tenue en janvier 2009. Il fût convenu de la préparation d'un document par les deux parties..

26. Le Chapitre I.F (paragraphe 27 à 29) des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* porte sur le Centre du patrimoine mondial en soulignant ses tâches principales, alors que le Chapitre I.G (paragraphe 30 à 37) concerne les trois organisations consultatives présentes au Comité du patrimoine mondial et de leurs rôles. Ces tâches et rôles sont définis comme suit :

Tâches principales du Secrétariat:

- a) l'organisation des réunions de l'Assemblée générale et du Comité ;
- b) la mise en œuvre des décisions du Comité du patrimoine mondial et des résolutions de l'Assemblée générale et faire rapport sur leur exécution ;
- c) la réception, l'enregistrement, la vérification, l'archivage et la transmission aux organisations consultatives compétentes des propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial ;
- d) la coordination des études et des activités dans le cadre de la Stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondial représentative, équilibrée et crédible ;
- e) l'organisation des processus de soumission de rapports périodiques et la coordination du suivi réactif ;
- f) la coordination de l'assistance internationale;
- g) la mobilisation de ressources extrabudgétaires pour la conservation et la gestion des biens du patrimoine mondial ;
- h) l'assistance aux Etats parties pour la mise en œuvre des programmes et projets du Comité ; et

- i) la promotion du Patrimoine mondial et de la *Convention* grâce à la diffusion d'information aux Etats parties, aux organisations consultatives et au grand public.

Ces activités font suite aux décisions, aux objectifs stratégiques du Comité et aux résolutions de l'Assemblée générale des Etats parties. Elles sont menées en étroite coopération avec les organisations consultatives.

Les rôles des organisations consultatives

- a) conseiller pour la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial* dans leur domaine de compétence ;
- b) aider le Secrétariat à préparer la documentation du Comité et du Bureau, l'ordre du jour de leurs réunions et l'exécution des décisions du Comité ;
- c) aider au développement et à la mise en œuvre de la Stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondial représentative, équilibrée et crédible, de la Stratégie globale de formation, de la soumission de rapports périodiques, et des efforts permanents pour renforcer l'utilisation efficace du Fonds du patrimoine mondial;
- d) surveiller l'état de conservation des biens du patrimoine mondial et examiner les demandes d'assistance internationale ;
- e) dans le cas de l'ICOMOS et de l'UICN, évaluer les biens proposés pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial et présenter des rapports d'évaluation au Comité; et
- f) assister aux réunions du Comité du patrimoine mondial et du Bureau à titre consultatif.

27. En 1999, un rapport du Directeur général de l'UNESCO concernant les rôles et fonctions du Centre du patrimoine mondial a été présenté à la 23e session du Bureau du Comité du patrimoine mondial (voir l'Annexe II du document **WHC-99/CONF.204/INF.8**) et lors de la 23e session du Comité du patrimoine mondial (document **WHC-99/CONF.209/INF.15**). Ces documents sont disponibles à l'adresse suivante: <http://whc.unesco.org/fr/sessions/23COM/documents>. Les tâches et fonctions du Centre du patrimoine mondial y sont décrites en détail pour chacune des catégories principales suivantes, et doivent être appliquées en coopération avec les organisations consultatives et les secteurs et unités de l'UNESCO :

- a. moyens d'assurer une Liste du patrimoine mondial représentative ;
- b. mise en œuvre technique de la *Convention* – renforçant les capacités nationales nécessaires à la protection des biens du patrimoine mondial ;
- c. suivi et soumission de rapports sur l'état de conservation des biens du patrimoine mondial ;
- d. documentation, information et renforcement de la sensibilisation ;
- e. projet spécial « Participation des jeunes à la préservation et à la promotion du patrimoine mondial ».

28. Grâce aux dispositions mentionnées ci-dessus prévues dans les *Orientations* et dans le rapport du Directeur général de l'UNESCO, les rôles respectifs du Centre du patrimoine mondial et des organisations consultatives apparaissent clairs et distincts. Cependant, il est demandé au Centre du patrimoine mondial de coopérer avec les organisations consultatives dans la mise en œuvre des tâches qui lui sont assignées, ces activités relevant ainsi d'une responsabilité partagée. L'audit de gestion du Centre du patrimoine

mondial met l'accent (dans la **Recommandation 4.1**) sur la nécessité de clarifier la répartition des rôles et des responsabilités dans trois champs d'action spécifiques: (i) organisation de missions conjointes; (ii) rédaction de rapports sur l'état de conservation; et (iii) gestion d'études et d'analyses demandées par le Comité ou par des partenaires extrabudgétaires.

29. Après avoir débattu sur ces trois champs d'action, le Centre du patrimoine mondial et les organisations consultatives proposent les clarifications suivantes sur la répartition des rôles :

(i). Organisation des missions de suivi réactif: La décision concernant les missions conjointes du Centre du patrimoine mondial et des organisations consultatives est prise par le Comité du patrimoine mondial. Par la suite, le Centre du patrimoine mondial assure la communication avec l'Etat partie concerné afin d'obtenir une invitation et de déterminer la période de la mission. Il rédige aussi, avec les organisations consultatives, le cahier des charges de la mission, coordonne les modalités logistiques, et prépare la documentation de référence. Pendant la mission conjointe, le représentant du Centre du patrimoine mondial ou de l'UNESCO facilite la liaison avec l'Etat partie et participe, à titre professionnel, à l'évaluation de l'état de conservation, tandis qu'il est demandé au représentant des organisations consultatives de fournir une expertise spécifique en matière de conservation, de protection et de gestion du bien. Une fois la mission achevée, les représentants du Centre du patrimoine mondial et les organisations consultatives préparent conjointement un projet de rapport. Les projets de rapport de mission sont ensuite revus au sein des institutions respectives afin d'établir un avis institutionnel. Les documents révisés sont finalisés via un examen interne à la fois par le(s) organisation(s) consultative(s) et par le Centre du patrimoine mondial afin de parvenir à une position commune dans le rapport. Des opinions institutionnelles divergentes, bien qu'exceptionnelles, entre le Centre du patrimoine mondial et les organisations consultatives, sont reflétées dans le rapport.

(ii). Rédaction des rapports sur l'état de conservation : Au moment de l'établissement de la liste des rapports sur l'état de conservation, devant être présentée lors d'une session particulière du Comité du patrimoine mondial, le Centre du patrimoine mondial et les organisations consultatives parviennent à un accord sur l'entité responsable du rapport. Le Centre du patrimoine mondial effectue le pré-remplissage des rapports sur l'état de conservation pour faire apparaître les décisions essentielles, et s'occupe de contacter les Etats parties concernant la soumission du rapport demandé par le Comité du patrimoine mondial. La préparation des premiers projets devrait être menée par les organisations consultatives, tandis que le Centre du patrimoine mondial devra les réviser pour y intégrer des éléments et pour s'assurer de la cohérence de la rédaction. Cependant, lorsque le Centre du patrimoine mondial/UNESCO a un engagement technique important sur un site spécifique, ou dans des lieux où il a été récemment en mission (par exemple le Centre est depuis longtemps présent et engagé vis-à-vis des sites du patrimoine mondial en République démocratique du Congo), l'initiative de la rédaction des rapports revient souvent au Centre (un tiers de tous les rapports a été rédigé par le Centre du patrimoine mondial en 2009). Les projets de rapports sont ensuite soumis pour discussion en vue d'un accord afin d'adopter une position commune.

Comme indiqué à l'article 14.2 de la *Convention* stipulant que "le Directeur général, en exploitant au maximum les services des (...organisations consultatives...) devra préparer les documents du Comité (...)", le Centre du patrimoine mondial s'occupe des dernières vérifications de cohérence, en particulier une fois le texte traduit, et est

aussi responsable du suivi tout au long du processus. En général, le processus est fortement collégial, malgré l'exceptionnelle (et en ce moment excessive) charge de travail qu'il implique. Un dialogue continu, portant sur l'amélioration du processus, est établi entre les organisations consultatives et le Centre du patrimoine mondial. Un atelier de rédaction d'une semaine réunissant le Centre du patrimoine mondial et les organisations consultatives est organisé pour examiner la version finale des rapports sur l'état de conservation des biens culturels. Cela permet un échange de points de vue fructueux et aide à l'instauration d'un consensus dans la plupart des cas.

Comme l'ont fait remarquer les organisations consultatives, ainsi que les Etats parties, dans leurs contributions à l'atelier sur l'Avenir de la *Convention*, s'assurer d'un financement adapté pour les activités de suivi constitue l'enjeu le plus important et le plus immédiatement stratégique pour la *Convention* si elle souhaite être un instrument plus efficace en vue de la conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

(iii). Gestion des études et des analyses :

Conformément au paragraphe 147 des *Orientations*, seules les études thématiques relèvent de la responsabilité des organisations consultatives. Puisque de telles études sont conçues pour contribuer à la proposition d'inscription des biens sur la Liste du patrimoine mondial, cette activité est étroitement liée au rôle des organisations consultatives (et en particulier de l'UICN et de l'ICOMOS). Dans la pratique, des mécanismes de travail solides et intégrés existent entre le Centre du patrimoine mondial et les organisations consultatives. Alors que la coordination de certaines études du Centre du patrimoine mondial a été prise en charge par convenance et pour répartir la charge de travail, l'amélioration des mécanismes pourrait garantir qu'un rôle majeur et qu'un financement soient fournis aux organisations consultatives, conformément au paragraphe 147 des *Orientations*.

Le Centre du patrimoine mondial prend l'initiative des programmes thématiques du patrimoine mondial et des initiatives demandées par le Comité et, parfois, de celles soutenues par des partenaires extrabudgétaires. Le Centre coopère étroitement avec les organisations consultatives dans toutes les activités de ce type et, invariablement, les décisions du Comité du patrimoine mondial encouragent une démarche conjointe. Les ateliers sur les zones tampons, sur la science et la technologie, sur la préhistoire, et sur l'avenir de la *Convention*, etc. en sont autant d'illustrations. Tandis que la liste des tâches incombant au Centre, et prévues par les *Orientations*, inclut la responsabilité de la coordination de telles études et analyses, il est important que celles-ci soient conformes aux décisions du Comité et réalisées en étroite coopération avec les organisations consultatives.

Les organisations consultatives pourraient fournir des rapports concernant leurs activités sur la base d'un exercice biennal en s'inspirant du Rapport basé sur les résultats du Centre du patrimoine mondial.

Pour assurer un suivi sur ces points, un audit indépendant, externe et financé par le Fonds du patrimoine mondial pourrait être entrepris pour les organisations consultatives et le Centre du patrimoine mondial de façon régulière (une fois tous les cinq ans par exemple).

II.B Evaluation de la charge de travail du Centre du patrimoine mondial en 2008

Antécédents:

30. Suite aux décisions¹ du Comité du patrimoine mondial (le Comité) en 2006, le Centre du patrimoine mondial (le Centre) a mandaté une société de consultation externe (Deloitte) pour évaluer l'efficacité des procédures de gestion du Centre et pour étudier dans quelle mesure les programmes et les budgets ont été conçus pour satisfaire les besoins du Comité. L'audit de gestion a conclu que la charge de travail du Centre avait augmenté et qu'il y avait par conséquent un déséquilibre croissant entre les ressources du Centre et sa charge de travail. Il a également conclu que le Centre était dans l'incapacité de remplir la plupart des tâches essentielles qui lui sont assignées, en partie, en raison de ses ressources humaines limitées.
31. Dans le cadre de son rôle de garant de la qualité (selon les termes de référence de l'audit), le Service d'évaluation et d'audit de l'UNESCO (IOS) a présenté ses observations à la 31e session du Comité en 2007. IOS a observé que, bien que le rapport ait identifié neuf processus principaux de travail et les tâches assignées au Centre, il n'a pas quantifié le nombre d'heures ou d'efforts qui ont été passés sur chaque processus, ni tenu compte du rôle du personnel hors Siège et temporaire. De ce fait, il était donc impossible de conclure qu'il y avait un déséquilibre croissant entre les ressources du Centre et sa charge de travail.
32. Le Comité a pris note des observations faites par IOS et a décidé que « davantage d'informations sont nécessaires concernant la description détaillée de la charge de travail du Centre, sa répartition régionale, ainsi que les conséquences de la forte proportion de personnel sous contrats temporaires ». En application de cette décision, le Centre a demandé en octobre 2008 à IOS d'effectuer une évaluation complète de sa charge de travail avec les objectifs suivants :
- identifier les processus principaux de travail et les tâches assignées au Centre ;
 - quantifier le nombre d'heures passées sur chacun de ces processus principaux au Centre par le personnel au Siège et hors Siège ; et,
 - identifier le rôle des consultants et du personnel temporaire dans la charge de travail du Centre.

Méthodologie:

33. Entre octobre 2008 et mars 2009, IOS a entrepris une évaluation complète de tout le personnel permanent et temporaire, ainsi que des consultants travaillant au Centre. L'évaluation a également concerné le personnel travaillant hors Siège dans le domaine du patrimoine mondial. Les participants ont été invités à identifier les processus et les tâches intrinsèques à leurs fonctions en 2008 et à quantifier le temps consacré à chaque processus et tâche. En 2008, le personnel du Centre était constitué de 79 personnes (58 du cadre organique (professionnel) et 21 du cadre des services généraux)². Le taux de participation au Siège à cette évaluation a été de 71%. Par ailleurs, le taux de participation du personnel hors Siège qui contribue dans le domaine du patrimoine mondial a été de 48%.
34. Cette évaluation a identifié les processus de travail du Centre et a analysé les heures qui leur ont été consacrées en 2008. Elle fournit des données et une analyse de la charge de

¹ Décisions 30 COM 6 et 30 COM 12.

² Personnel du Centre du patrimoine mondial en 2008, ne comprenant pas 3 postes P vacants en cours de recrutement.

travail du personnel, mais ne tire pas de conclusions sur l'adéquation des ressources humaines du Centre ni sur l'efficacité de leurs méthodes de travail.

35. Onze processus de travail ont été identifiés lors des consultations avec le personnel :

- A. Processus statutaire
- B. Processus de propositions d'inscription
- C. Conservation des biens du patrimoine mondial
- D. Assistance internationale du Fonds du patrimoine mondial
- E. Partenariats /Mobilisation des ressources
- F. Communication/Promotion/Publications/Activités de formation
- G. Travail généré par l'UNESCO
- H. Projets extrabudgétaires
- I. Programme ordinaire
- J. Conseils aux Etats parties et concernant des projets ne relevant pas de l'UNESCO
- K. Gestion des ressources humaines

Résultats:

36. Cet exercice d'évaluation a démontré que le personnel temporaire et les consultants travaillant au Centre représentent une proportion élevée des ressources humaines du Centre : 57% du personnel du cadre organique (professionnel) et 29% du personnel du cadre des services généraux. Il a également démontré que la charge de travail du personnel permanent et temporaire diverge.

37. Le personnel du Centre (y compris le personnel permanent, temporaire, surnuméraire, et les consultants)³ a consacré environ 75% du temps de travail à 5 des processus principaux. En ce qui concerne le personnel permanent, ce sont, par ordre d'importance : la conservation des biens du patrimoine mondial (21%), le processus statutaire (15%), les projets extrabudgétaires (15%), la communication/promotion/publications/formation (10%) et l'assistance internationale du Fonds du patrimoine mondial (9%). En ce qui concerne le personnel temporaire, ce sont, par ordre d'importance : les projets extrabudgétaires (25%), la conservation des biens du patrimoine mondial (17%), le processus de propositions d'inscription (13%), la communication/promotion/publications/formation (10%) et le processus statutaire (7%).

38. La charge de travail du personnel du cadre organique professionnel (P) et du personnel du cadre des services généraux (G) a également divergé. Le personnel P a consacré une part plus importante de son temps (de 9 à 21%) à la conservation des biens du patrimoine mondial et au processus de propositions d'inscription (de 4 à 12%). Le personnel G a consacré une part plus importante de son temps à l'assistance internationale du Fonds du patrimoine mondial (de 5 à 12%), au processus statutaire (de 10 à 14%), au programme ordinaire (de 3 à 8%) et au travail généré par l'UNESCO (de 4 à 7%).

39. Chaque membre du personnel au Siège a travaillé en moyenne 39 jours d'heures supplémentaires en 2008: 40 jours pour le personnel P et 33 pour le personnel G. L'Unité Afrique, l'Unité administrative et l'Unité de politique générale et des réunions statutaires ont indiqué les chiffres les plus élevés d'heures supplémentaires parmi les unités, jusqu'à 84 jours.

³ Pour cette évaluation, le terme **personnel** se rapporte, dans tout ce rapport, au personnel permanent et temporaire, ainsi qu'aux personnes et consultants sous contrats temporaires.

40. En ce qui concerne le hors Siège, l'évaluation a constaté qu'au moins 39 membres du personnel de 25 Bureaux hors Siège (ainsi que trois consultants basés hors Siège) ont consacré en moyenne environ la moitié de leur temps au patrimoine mondial. La moitié d'entre eux travaillent dans la région Asie-Pacifique. Plusieurs divergences furent relevées dans la charge de travail du personnel hors Siège, en comparaison à celui du Siège. Le personnel hors Siège a consacré une partie plus élevée de son temps aux projets extrabudgétaires (de 22 à 28%) et aux conseils aux Etats parties et concernant les projets ne relevant pas de l'UNESCO (de 1 à 6%). Le personnel au Siège a consacré une partie plus élevée de son temps à la conservation des biens du patrimoine mondial (de 8 à 18%), au processus statutaire (de 6 à 11%) et à l'assistance internationale du Fonds du patrimoine mondial (de 4 à 7%).

Le rapport détaillé de cette évaluation est disponible dans le document: WHC-09/33.COM/INF.5A.3.

Conclusions:

41. Les conclusions générales suivantes peuvent être tirées de cet exercice :

- (i). Le rapport de l'audit de gestion (2007) avait conclu que la charge de travail du Centre avait augmenté, et la présente évaluation parvient à la même conclusion, en mettant en évidence que chaque membre du personnel a travaillé en moyenne pendant 39 jours d'heures supplémentaires en 2008, et qu'un nombre important d'entre eux étaient sous contrats temporaires.
- (ii). Il est important de noter que la charge de travail du Centre a également été partagée par le personnel des Bureaux hors Siège de l'UNESCO, dépendant du Secteur de la culture et du Secteur des sciences exactes et naturelles.
- (iii). Bien que, comme indiqué par IOS, aucune conclusion ne puisse être tirée de l'évaluation sur l'adéquation des ressources humaines du Centre ou sur leur efficacité, il apparaît, d'après les processus de travail, que le personnel s'acquitte des fonctions essentielles du Secrétariat.

III. Rapport basé sur les résultats des activités entreprises par le Centre du patrimoine mondial en faveur des 5 Cs
(se référant à la période allant d'avril 2008 à mai 2009)

Clés de lecture du tableau: Les activités et leurs résultats sont présentés en fonction de la répartition suivante : 1) pertinence mondiale, 2) pertinence régionale, 3) programmes thématiques, 4) initiatives thématiques et 5) communication, éducation et partenariats. Sous la colonne des 5 Cs, l'orientation principale de l'activité est signalée par un **1**, et l(es) orientation(s) secondaire(s) par un **2**

| <p align="center">RESULTATS GLOBAUX</p> | <p align="center">Numéro de série</p> | <p align="center">ACTIVITÉS</p> | <p align="center">Crédibilité</p> | <p align="center">Conservation</p> | <p align="center">Renforcement de capacités</p> | <p align="center">Communication</p> | <p align="center">Communautés</p> |
|--|--|--|--|---|--|--|--|
|--|--|--|--|---|--|--|--|

| RESULTATS GLOBAUX | Numéro de série | ACTIVITÉS | Crédibilité | Conservation | Renforcement de capacités | Communication | Communautés |
|--|-----------------|---|-------------|--------------|------------------------------|---------------|-------------|
| GLOBAL <ul style="list-style-type: none"> • <i>Une Liste du patrimoine mondial plus représentative, équilibrée et crédible</i> • <i>Renforcement des capacités nationales en matière de conservation et de gestion des biens du patrimoine mondial</i> • <i>Meilleure promotion des sites du patrimoine mondial</i> • <i>Sensibilisation et engagement accrus des communautés locales</i> | 1 | Conformément à la décision 32.COM/10A, Stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondial équilibrée, représentative et crédible, adoptée lors de la 32 ^e session du Comité du patrimoine mondial à Québec en juillet 2008 : Organisation de la réunion sur le futur de la <i>Convention du patrimoine mondial</i> (Siège de l'UNESCO, 25-27 fév. 09) (voir WHC-09/33.COM/14A). | 1 | | | | |
| | 2 | Programme sur la préhistoire lancé suite à l'initiative de la Présidente de la 33 ^e session du Comité, financé par les Fonds en dépôt espagnols. Une ébauche de plan d'action est en cours de préparation résultant des réunions interdisciplinaires suivantes, organisées par le Centre du patrimoine mondial (voir également l'annexe de ce document): 1. Réunion sur la préhistoire et la <i>Convention du patrimoine mondial</i> : Vers un plan d'action et des études thématiques liées (Siège de l'UNESCO, 3-4 nov. 08). Une réunion préparatoire a eu lieu pour amorcer les discussions et réflexions préalables sur l'orientation future des développements du programme, avec la participation de 18 experts internationaux de 13 Etats parties et des représentants des organisations consultatives. Trois axes thématiques essentiels pour le développement futur du programme ont été identifiés : évolution de l'homme, art rupestre et sites préhistoriques. 2. Réunion sur l'évolution de l'homme et la <i>Convention du patrimoine mondial</i> (Burgos, Espagne, 21-25 mars 09). 19 participants de 12 Etats parties ont discuté des questions et des stratégies pour identifier et définir les priorités de ce thème dans le contexte de la <i>Convention du patrimoine mondial</i> . 3. Réunion sur l'art rupestre et la <i>Convention du patrimoine mondial</i> (Parc du Drakensberg, Afrique du Sud, 3-8 avr. 09) avec 44 participants de 28 Etats parties, y compris les gestionnaires de sites d'art rupestre, des spécialistes de la conservation du patrimoine mondial, des décideurs et plusieurs membres du Comité du patrimoine mondial, ainsi que les organisations consultatives. 4. Réunion sur les sites préhistoriques (Manama, Bahreïn, 9-13 mai 09). 20 participants de 15 Etats parties et 5 experts internationaux ont discuté des priorités de ce thème et finalisé l'ébauche de plan d'action. | 1 | 1 | | | 1 |

| RESULTATS GLOBAUX | Numéro de série | ACTIVITÉS | Crédibilité | Conservation | Renforcement de capacités | Communication | Communautés |
|----------------------|-----------------|--|-------------|--------------|------------------------------|---------------|-------------|
| | 3 | Lettre d'accord signée au Siège de l'UNESCO (avr. 09) entre l'UNESCO et l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) afin de fournir une expertise technique dans le contexte de la conservation des sites archéologiques. Le but est de mettre en œuvre des mesures préventives efficaces de conservation dans des sites du patrimoine mondial à travers des programmes d'archéologie préventive et un renforcement des capacités. | | 1 | 2 | | |
| | 4 | Atelier d'experts internationaux sur les biens transnationaux naturels en série organisé par l'Agence fédérale allemande pour la conservation de la nature (Vilm, Allemagne, nov. 2008) avec la participation du Centre du patrimoine mondial et des organisations consultatives (Voir WHC-09/33.COM/10A). | 2 | 1 | | | |
| | 5 | Le n°25 des Cahiers du patrimoine mondial, <i>Patrimoine mondial et zones tampons</i> (réunion tenue à Davos) a été publié et diffusé (avr. 09) en collaboration avec l'Office fédéral de la culture suisse. | | | 1 | 2 | |
| | 6 | Dans le cadre du forum UNESCO Universités et patrimoine : 19 participants (Belgique, Bénin, Brésil, Canada, Comores, Côte d'Ivoire, France, Madagascar, Mali, Mongolie, Maroc, Pays-Bas, République tchèque, Tchad, Togo) ont été formés lors de deux ateliers de formation intensifs pour les gestionnaires de sites francophones (ENSAM Cluny, France, mars 09) | | | 2 | 1 | |
| | 7 | Organisation du 12 ^e séminaire international du Forum UNESCO – Universités et patrimoine à Hanoi, Viet Nam (avr. 09) sur "Paysages urbains historiques : Un nouveau concept ? Une nouvelle catégorie de biens du patrimoine mondial?". 380 résumés de 76 pays ont été soumis à l'évaluation du comité scientifique. 280 participants de 26 pays, y compris 6 présidents de l'UNESCO, ont participé au séminaire, et adopté la <i>Déclaration d'Hanoi sur la conservation des paysages urbains historiques</i> . | | | 2 | 1 | |

| RESULTATS PAR REGION | Numéro de série | ACTIVITÉS | Crédibilité | Conservation | Renforcement de capacités | Communication | Communautés | |
|---|-----------------|--|-------------|--------------|---------------------------|---------------|-------------|---|
| AFRIQUE Voir aussi WHC-09/33.COM/6A et WHC-09/33.COM/11C <ul style="list-style-type: none"> • <i>Une Liste du patrimoine mondial plus représentative, équilibrée et crédible</i> • <i>Renforcement des capacités nationales en matière de conservation et de gestion des biens du patrimoine mondial, y compris pour le patrimoine mondial en péril, des pays en post-conflit et post-catastrophes, en coopération avec le FAPM</i> • <i>Développement de l'information sur le patrimoine mondial, des outils d'éducation et de</i> | 1 | Réalisation de l'initiative forêts du patrimoine mondial de l'Afrique centrale (subventionnée par le FNU, le FFEM et l'UE) : activités de conservation dans trois complexes écologiques au Cameroun, en République centrafricaine, au Congo et au Gabon. La France a continué à soutenir les autorités nationales dans l'établissement de stratégies de conservation, pour les communautés locales, de systèmes de gestion des ressources de la faune sauvage. 120 gestionnaires de sites et représentants d'ONG ont été formés lors de deux ateliers de renforcement des capacités pour le patrimoine naturel (Brazzaville, Congo, fév. 09 et Yaoundé, mars 09) Impression et diffusion de la publication sur les sites du patrimoine mondial naturel de l'Afrique centrale (déc. 08). | | 1 | | | 2 | |
| | 2 | Réalisation du projet RDC (subventionné par la Belgique, l'Italie et le FNU): poursuite de la mise en œuvre des plans d'action d'urgence au ?PN de Virunga, ?PN de Kahuzi-Biega et la Réserve de faune à okapis ?. Développement de modules de formation en conservation des ?communautés locales pour les gestionnaires supérieurs et les gestionnaires de sites de l'ICCN ; renforcement des capacités des représentants de l'ICCN et des communautés locales en conservation ?des communautés locales (cf. mise en place de mécanismes et de structures de collaboration) assurant l'engagement de toutes les parties prenantes des politiques de conservation ; organisation d'une formation de 2 semaines en conservation des ?communautés locales pour les 5 gestionnaires de biens du patrimoine mondial, leurs assistants et deux gardiens de chaque site (fév. 09) | | 1 | | | | 2 |
| | 3 | Projet en cours « Niger/Loire gouvernance et culture : gestion des eaux et ressources culturelles : lier le patrimoine et l'environnement, le développement durable et le renforcement des capacités des autorités locales » (projet subventionné par l'UE avec l'aide de UNESCO-France). Préparation d'une étude sur le patrimoine fluvial. | | 1 | 2 | | | 2 |
| | 4 | Lalibela, Ethiopie (projet subventionné par la Norvège): des études de conservation des églises de Lalibela ont été entreprises. Mise en place du comité ?des parties prenantes ? pour la conservation et la gestion de Lalibela.Des réunions d'information régulières sont tenues impliquant les communautés locales. | | 1 | | | | 2 |

| RESULTATS PAR REGION | Numéro de série | ACTIVITÉS | Crédibilité | Conservation | Renforcement de capacités | Communication | Communautés |
|--|--|---|-------------|--------------|---------------------------|---------------|-------------|
| gestion des connaissances, et expansion du réseau de partenaires • Sensibilisation et engagement accrus des communautés locales | | 5 professionnels du patrimoine ont été formés à la gestion de sites dans le cadre du projet de conservation de Lalibela. 35 artisans locaux ont été formés à des techniques de restauration traditionnelles ; des études pilotes et des travaux sur l'Eglise Gabriel Rufael ont été entrepris. | | 2 | 1 | | |
| | 5 | Axoum, Ethiopie (projet subventionné par l'Italie): réinstallation et restauration de l'obélisque d'Axoum, suite à son retour d'Italie (juillet 07-déc. 09). Défi technique important ; restauration réussie et harmonieuse. | 1 | 2 | | | |
| | | Atelier de formation en gestion de site: 38 professionnels du patrimoine ont été formés (Axoum, mai 08). Atelier de formation en restauration de pierre à Axoum et Pise, Italie (oct.-nov. 08) en coopération avec l'Institut italien de restauration. Ateliers de formation de guides touristiques : 20 guides ont été formés (Axoum, mai 09). | | 2 | 1 | | |
| | | Aide fournie pour la cérémonie d'inauguration de la réinstallation de l'obélisque d'Axoum (04 sep. 08): conférence de presse, film, panneaux, exposition au musée du site d'Axoum et au complexe des NU à Addis Abeba. Un numéro spécifique de la revue Patrimoine Mondial, No 51 (octobre 08) a été publié en même temps qu'un extrait de la revue sur Axoum. Organisation d'une exposition sur les travaux de réinstallation, Siège de l'UNESCO du 23 avril au 15 mai 2009 (images et vidéo). | | | | 1 | |
| | 6 | Projet de réhabilitation de la forteresse de San Sebastian, île de Mozambique : travaux du projet initial subventionnés par le Japon, UCCLA et le Portugal conclus en déc. 08; subventions supplémentaires des Pays- Bas et de Flandres FiT obtenus afin de permettre la poursuite des travaux. Achèvement réussi d'une part importante de la phase I du projet (consolidation et stabilisation des bâtiments, imperméabilisation, dallage) ; Achèvement des activités de renforcement des capacités/ formation sur place en techniques de construction traditionnelles, évaluation architecturale et contrôle des travaux. | | 1 | 2 | | 2 |
| 7 | Projet Madagascar (subventionné par la Norvège): atelier d'information national sur la <i>Convention du patrimoine mondial</i> pour la préparation d'un dossier d'inscription pour les forêts sèches (Tuléar, Madagascar, sept 08), préparation d'un plan de gestion intégré pour les forêts tropicales de l'Atsinanana et réactualisation ? de la Convention à Madagascar ; travaux de délimitation sur des sites potentiels proposés pour extension, en relation étroite avec les communautés locales de Madagascar. | 2 | 1 | | | | |

| RESULTATS PAR REGION | Numéro de série | ACTIVITÉS | Crédibilité | Conservation | Renforcement de capacités | Communication | Communautés |
|---|-----------------|--|-------------|--------------|---------------------------|---------------|-------------|
| | | | | | | | |
| | | Finalisation du site internet www.unescopm.mg pour informer au sujet des activités du patrimoine mondial entreprises à Madagascar (jui. 08). Articles sur les activités du patrimoine mondial entreprises à Madagascar publiés dans des revues spécialisées (WWF – Vintsy) (déc. 08). Lancement d'une campagne d'information sur la <i>Convention du patrimoine mondial</i> et le patrimoine mondial à Madagascar en collaboration avec Air Madagascar (août. 08) | | | | 1 | |
| | | Mise en œuvre d'activités de développement et de conservation ?intégrées ? avec les communautés locales dans des sites potentiels du patrimoine mondial avec pour objectif de réduire la pauvreté ainsi que la pression environnementale selon les OMD. Mise en place d'une collaboration opérationnelle locale avec d'autres agences et programmes des Nations Unies (UNICEF, PAM, PNUD) et les communautés locales. | | 2 | | | 1 |
| | 8 | Le Centre du patrimoine mondial et le World Monuments Fund collaborent à des études et des travaux de conservation des Eglises creusées dans le roc de Lalibela, Ethiopie. Partage de la recherche scientifique et de l'expertise, planification conjointe des études et des travaux. Le renforcement des capacités et la participation de la communauté ont un rôle majeur dans ce partenariat. Un Protocole d'Accord est en cours..de quoi ?élaboration ?adoption ?. | | 2 | 1 | | 1 |
| | 9 | 40 professionnels de 18 Etats parties ont été formés à la préparation du projet de déclaration de valeur universelle exceptionnelle en Tanzanie, subventionné par la Suisse et le FAPM (mars 09) | 2 | | 1 | | |
| | 10 | Atelier de deux semaines sur la préparation de dossiers de propositions d'inscription au patrimoine mondial (Lesotho, nov. 08), 20 professionnels de 9 pays ont été formés (avec l'aide du Fonds du patrimoine mondial et le FAPM) | 2 | | 1 | | |
| REGION ARABE Voir aussi WHC-09/33.COM/11A • <i>Une Liste du patrimoine mondial</i> | 1 | Assistance fournie au Soudan pour le dossier de proposition d'inscription de l'île de Méroé, avec le soutien de l'Espagne et du FAPM, et pour les villages anciens en Syrie du Nord, avec le soutien de UNESCO-France (fév. 09) | 1 | 2 | | | |
| | 2 | Assistance fournie aux autorités marocaines en vue de l'identification de sites d'oasis potentiels au Maroc et ?révision de leur tourisme culturel potentiel (mars 09). | 1 | 2 | | | |
| | 3 | Finalisation, adoption et traduction en arabe du plan de gestion du Ksar Ait Ben-Haddou, Maroc (nov. 08) | | 1 | | | |

| RESULTATS PAR REGION | Numéro de série | ACTIVITÉS | Crédibilité | Conservation | Renforcement de capacités | Communication | Communautés |
|---|-----------------|--|-------------|--------------|---------------------------|---------------|-------------|
| | | | | | | | |
| <p><i>plus représentative, équilibrée et crédible</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Renforcement des capacités nationales en matière de conservation et de gestion des biens du patrimoine</i> <i>Développement de l'information sur le patrimoine mondial, des outils d'éducation et de gestion des connaissances, et expansion du réseau des partenaires</i> <i>Sensibilisation et engagement accrus des communautés locales</i> | 4 | Préparation de l'étude et du diagnostic archéologique avant la construction du métro d'Alger, dans la partie basse de la Kasbah, Algérie. | | 1 | | | |
| | 5 | Mise en œuvre de la deuxième phase du projet Préservation du patrimoine culturel mondial de la tombe royale d'Aménophis III, Vallée des rois", Egypte (UNESCO, Bureau du Caire), subventionné par le Japon. | | 1 | | | |
| | 6 | Projet de restauration de l'Eglise de St John Prodromos à Jérusalem, subventionné par la fondation Leventis, lancé début 2009 (voir document WHC-09/33.COM/7A) | | 1 | | | |
| | 7 | Plan de conservation et de gestion du Caire historique : préparation d'un plan d'action sur 2 ans. | | 1 | | | |
| | 8 | Etude architecturale et urbaine de la ville historique de Zabid, Yémen (site en péril) entreprise avec l'Agence de coopération technique allemande (fév.-oct. 09) | | 1 | | | |
| | 9 | Lancement du second cycle de rapports périodiques dans les Etats arabes : réunion régionale à Bahreïn, déc. 08 et 3 ateliers sous-régionaux à Amman, Doha et Meknès (avr. et juin 09). | | 1 | 2 | | |
| | 10 | "Développement d'un institut de conservation du patrimoine architectural" à Jérusalem, projet subventionné par l'UE en partenariat avec le Welfare Association (projet en cours 2008-2011). | | 2 | 1 | | |
| | 11 | Aide fournie au projet développé par le Bahreïn pour l'établissement d'un Centre de formation du patrimoine mondial régional en tant que Centre UNESCO de Catégorie 2 (voir WHC-09/33.COM/10B). | | | 1 | 2 | |
| | 12 | Publication retraçant les études entreprises de 2003 à 2006 en collaboration avec l'Organisation générale pour la conservation des villes historiques du Yémen (GOPHCY) sur "L'inventaire de la ville historique de Sana'a – Un outil pour la conservation urbaine" afin d'établir les mesures de conservation appropriées. Publiée en 2008 avec le soutien de l'Italie. | | 2 | 2 | 1 | |
| | 13 | Renforcement de l'implication des communautés locales dans la gestion des sites à Ksar Ait Ben-Haddou (Maroc) et au Soudan. | | 2 | | | 1 |

| RESULTATS PAR REGION | Numéro de série | ACTIVITÉS | Crédibilité | Conservation | Renforcement de capacités | Communication | Communautés |
|---|------------------------|---|--------------------|---------------------|----------------------------------|----------------------|--------------------|
| ASIE ET PACIFIQUE Voir aussi WHC-09/33.COM/6B and WHC-09/33.COM/11B <ul style="list-style-type: none"> • <i>Une Liste du patrimoine mondial plus représentative, équilibrée et crédible</i> • <i>Renforcement des capacités nationales en matière de conservation et de gestion des biens du patrimoine, y compris pour le patrimoine mondial en péril</i> • <i>Coordination des efforts internationaux pour la sauvegarde du patrimoine culturel de l'Afghanistan</i> • <i>Sensibilisation et engagement accrus des communautés</i> | 1 | Organisation d'ateliers sous-régionaux sur la proposition d'inscription en série des routes de la soie (Xi'an, Chine, juin 08 et Almaty, Kazakhstan, mai 2009) : préparation et harmonisation du dossier d'inscription au patrimoine mondial (Kazakhstan, Kirghizstan, Tadjikistan, Turkménistan, Ouzbékistan et Chine) et développement d'une déclaration de valeur universelle exceptionnelle, études comparatives et coordination des mécanismes de gestion entre les pays (subventionné par la Norvège). | 1 | | 2 | | |
| | 2 | Ateliers de méthodologie scientifique tenus conjointement par UNESCO-IICAS (Institut international pour les études d'Asie centrale) (Samarkand, Ouzbékistan, mar. 09) pour la proposition d'inscription au patrimoine mondial en série de l'art rupestre d'Asie centrale ; participation d'experts, de membres du personnel de l'UNESCO hors-siège et des membres de l'IICAS, développement d'un document conceptuel pour la proposition d'inscription. | 1 | | 2 | | |
| | 3 | Réalisation d'une analyse coûts-avantages concernant la proposition d'inscription du Domaine du chef roi Mata, Vanuatu (inscrit en 2008) | 1 | 2 | 2 | | 2 |
| | 4 | Organisation d'un atelier sous-régional ?consultatif ? du patrimoine mondial pour la promotion de la coopération transfrontalière en Asie, subventionné par la Northeast Asia History Research Foundation de la République Coréenne (Oulan Bator, Mongolie, sept. 08) : 'Groupe Altai' établi avec la mission de poursuivre les discussions sur la coopération transfrontalière entre la Chine, le Kazakhstan, la Mongolie et la Fédération Russe. | 1 | 2 | | | |
| | 5 | Atelier du patrimoine mondial des Iles du Pacifique organisé par le département australien pour l'environnement et le patrimoine en coopération étroite avec le Centre du patrimoine mondial et la Nouvelle Zélande (Cairns, Australie, oct. 08): renforcement des capacités des participants dans la gestion des sites ; amélioration des échanges sous-régionaux d'expériences en ce qui concerne la mise en œuvre du programme Pacifique 2009, discussion sur la suite du programme pour 2010-2015. Préparation d'une étude de faisabilité pour des mécanismes possibles de subventions durables futures pour le P.M. dans le Pacifique, facilité par le Centre du patrimoine mondial lors de l'atelier. Préparation d'un projet de cahier des charges et objectifs pour l'étude. | | 2 | 1 | | 2 |

| RESULTATS PAR REGION | Numéro de série | ACTIVITÉS | Crédibilité | Conservation | Renforcement de capacités | Communication | Communautés |
|---|---|---|--------------------|---------------------|----------------------------------|----------------------|--------------------|
| locales <ul style="list-style-type: none"> • <i>Développement de l'information sur le patrimoine mondial, des outils d'éducation et de gestion des connaissances, et expansion du réseau des partenaires</i> | 6 | Le Centre du patrimoine mondial, l'ICOMOS et l'ICCROM ont soutenu les autorités chinoises en organisant un séminaire international sur la conservation des surfaces peintes sur des structures en bois, en Asie de l'est, à Pékin (oct.-nov. 08) ; 50 participants de 20 pays ont été formés. | | 1 | 2 | | |
| | 7 | Projet pour sauvegarder un des biens prioritaires sur la liste indicative du Tadjikistan, le monastère bouddhiste d'Ajina Tapa, et soutien à la conservation du site et à la recherche sur le site, réalisé en 2008 avec le soutien du Japon. | | 1 | 2 | | |
| | 8 | Projet de coopération technique subventionné par les Pays-Bas et mis en œuvre en 2008 par le Centre du patrimoine mondial et le bureau de l'UNESCO à Djakarta afin d'aider les autorités locales et nationales indonésiennes à améliorer l'état de conservation de Borobudur. | | 1 | 2 | | |
| | 9 | Dans le cadre d'un projet assurant la stabilité à long terme des niches des bouddhas géants dans la vallée de Bamiyan (Afghanistan), une analyse scientifique de la surface des fragments des bouddhas a été effectuée (sept. 08 – jan 09), des tests scientifiques pour la consolidation des surfaces du mur arrière dans la niche du petit bouddha ont été entrepris, ce qui a contribué à atteindre l'état de conservation désiré du site. | | 1 | 2 | | |
| | | Le 7e groupe de travail d'experts UNESCO/ICOMOS, sur la préservation de Bamiyan (Munich, Allemagne, juin 08) a impliqué les autorités afghanes, nationales et internationales : amélioration de la coordination et de l'harmonisation des activités sur le site, révision des problèmes de conservation majeurs et formulation de recommandations de conservation. | | 1 | | | |
| | 10 | Démarrage en 2008 de la troisième phase du projet de conservation des tombes de Koguryo et des peintures murales (République démocratique et populaire de Corée) avec le soutien de l'UNESCO et du fond en dépôt de la République de Corée ; 3 mois de travaux de conservation des peintures murales ; amélioration de l'expertise nationale, des capacités et des compétences. | | 1 | 2 | | |
| 11 | Organisation d'un atelier pour la préparation d'un plan de gestion intégré pour Lumbini (Lumbini, Népal, sept. 08) : 60 participants de ministères, institutions et différents groupes parti-prenants népalais, y compris les institutions bouddhistes de Lumbini. Le Centre du patrimoine mondial et le bureau UNESCO à Kathmandu a récolté 50 000\$EU de l'ONG Oriental Cultural Heritage Preservation Alliance, en plus des 30 000\$EU fournis par le Fonds du patrimoine mondial. | | 1 | 2 | | | |

| RESULTATS PAR REGION | Numéro de série | ACTIVITÉS | Crédibilité | Conservation | Renforcement de capacités | Communication | Communautés |
|---|-----------------|---|-------------|--------------|---------------------------|---------------|-------------|
| | | | | | | | |
| | 12 | Voyage d'étude pour quatre gestionnaires du site des Rizières en terrasses des Philippines organisé à Cinque Terre, Italie (mai 09) par le Centre du patrimoine mondial avec le soutien de l'Italie, afin de faciliter le partage des techniques de conservation et de gestion entre deux sites dans le cadre d'un jumelage possible. | | 1 | 2 | | |
| | 13 | Le Centre du patrimoine mondial et le bureau de l'UNESCO à Pékin ont soutenu le gouvernement chinois dans la mise en œuvre de plusieurs projets de conservation et de réhabilitation pour deux biens du patrimoine mondial touchés par le séisme du Sichuan : le mont Qinchen et les systèmes d'irrigation de Dujiangyan et les sanctuaires du grand panda du Sichuan. Les subventions ont été fournies par deux demandes d'assistance d'urgence du Fonds du patrimoine mondial, du Fonds de réponse rapide (FRR) et une subvention extrabudgétaire de Mercedes-Benz. | | 1 | | | |
| | 14 | Le Directeur du Centre du patrimoine mondial a représenté l'UNESCO au premier conseil d'administration de l'Institut du patrimoine mondial pour la formation et la recherche de la région Asie-Pacifique (WHITR-AP), un Centre UNESCO de catégorie 2, (Pékin, 23/24 juillet 08). | | | 1 | | |
| Soutenu par le Centre du patrimoine mondial et l'UICN, le ministère chinois pour l'habitat et de développement urbain et rural et le WHITR-AP ont organisé un atelier national sur la liste indicative de biens du patrimoine mondial naturels et mixtes (Pékin, Chine, janv. 09) : sélection de sites prioritaires pour l'inscription au patrimoine mondial dans les 10 prochaines années. | | 1 | | 2 | | | |
| Le Centre du patrimoine mondial a fourni des conseils et participé à des formations d'éducateurs chinois lors d'un forum sur l'éducation au patrimoine mondial organisé par WHITR-AP à Suzhou, Chine (déc. 08) | | | | 1 | 2 | | |
| | 15 | Le Centre du patrimoine mondial a soutenu un programme de formation sur les guides spécialistes du patrimoine culturel, se focalisant sur l'amélioration de la gestion du tourisme dans les sites patrimoniaux du sud-est et de l'est de l'Asie : organisation de plusieurs ateliers nationaux au Cambodge, Viet-Nam et Thaïlande en 2008 ; production de matériel de formation sur les guides du patrimoine en chinois, anglais, khmer, lao et thaï ; modules de formation disponibles pour des sites spécifiques du patrimoine mondial. | | | 1 | 2 | |
| Organisation d'ateliers de consultation sous-régionale afin de réviser les standards et les plans pour les programmes de formation nationale (Macao SAR, Chine, janv. 09), formation fournie afin d'aider les pays participants à préparer et mettre en œuvre le programme des guides spécialistes du patrimoine culturel dans leurs sites du patrimoine mondial. | | | | 1 | 2 | | |

| RESULTATS PAR REGION | Numéro de série | ACTIVITÉS | Crédibilité | Conservation | Renforcement de capacités | Communication | Communautés |
|--|-----------------|--|-------------|--------------|---------------------------|---------------|-------------|
| | 16 | Organisation d'une série d'ateliers sur la conservation et la gestion de l'architecture perse, timuride et moghole en Ouzbékistan (2008) et en Inde (avril 2009, Centre du patrimoine mondial en coopération avec l'Archaeological Survey of India (ASI), le bureau de l'UNESCO à New Delhi et la Fondation pour la culture de Aga Khan : sensibilisation accrue des gestionnaires de sites, amélioration de la conservation et de la gestion des sites du patrimoine mondial d'architecture islamique, et échanges sous-régionaux de connaissances en techniques de conservation et de systèmes de gestion. | | 2 | 1 | | |
| | 17 | Dans le cadre du projet de conservation des tombes gelées des montagnes de l'Altaï, mise en place d'une exposition au Siège de l'UNESCO en avr. 08 et production et diffusion d'une publication en 1000 exemplaires avec le soutien des fonds en dépôt flamands. | 2 | | | 1 | |
| EUROPE ET AMERIQUE DU NORD AMERIQUE <ul style="list-style-type: none"> • Une Liste du patrimoine mondial plus représentative, équilibrée et crédible • Renforcement des capacités nationales en matière de conservation et de gestion des biens du patrimoine, y compris pour le patrimoine | 1 | Le Centre a participé à la conférence « Patrimoine mondial en danger » (Eisenach et Weimar, Allemagne, oct 08) organisée par l'association allemande des sites du patrimoine mondial : sensibilisation aux menaces pesant contre les biens du patrimoine mondial améliorée chez plus de 80 représentants de sites allemands et des pays voisins ; adoption de la Déclaration de Wartburg. | | 1 | | 2 | |
| | 2 | Conférence internationale "Terre, vent, eau, feu – les défis environnementaux pour le patrimoine mondial urbain" organisée par le bureau régional de l'OVPM (Regensburg, Allemagne, sep.08). Le Centre ainsi que des experts de plus de 15 Etats parties européens y ont participé afin de discuter de stratégies pour la protection des villes historiques face aux risques environnementaux et aux dangers naturels. Adoption de la "Déclaration de Regensburg", encourageant une coopération plus étroite entre les organisations et la prise en compte dans leur travail de l'analyse des catastrophes et de la gestion du risque. | | 1 | | 2 | |
| | 3 | Le Centre a participé à la 2e conférence de l'Alliance des paysages du patrimoine mondial (Sintra, Portugal, sep. 08) afin de fournir des orientations pour la mise en place d'un réseau des paysages culturels du patrimoine mondial , et des conseils sur les problèmes de gestion. | | 2 | 1 | | |
| | 4 | Le Centre a participé à la réunion de suivi du rapport périodique pour la sous-région européenne méditerranéenne (Tomar, Portugal, mai 09), adoption des recommandations par points focaux de 10 Etats parties. | | 2 | 1 | | |

| RESULTATS PAR REGION | Numéro de série | ACTIVITÉS | Crédibilité | Conservation | Renforcement de capacités | Communication | Communautés |
|--|------------------------|---|--------------------|---------------------|----------------------------------|----------------------|--------------------|
| mondial en péril <ul style="list-style-type: none"> • <i>Protection des sites du patrimoine mondial contre les impacts des nouveaux défis mondiaux</i> • <i>Renforcement de la sensibilisation et implication des communautés locales</i> | 5 | Suite au séminaire international sur « Culture et tourisme, facteurs de développement durable » (Delta du Danube, Roumanie, sep 08), lancement du projet pilote “Stratégie culture et tourisme intégrés pour un développement durable du delta du Danube”. Le projet traite des objectifs de développement du millénaire (ODM) et a pour objectif de mettre en place une stratégie de développement durable intégrant le tourisme avec la sauvegarde et la conservation du patrimoine. | | 2 | 1 | 2 | |
| | 6 | Dans le cadre de l’année internationale polaire, le Centre a participé à une réunion internationale d’experts organisée par l’UNESCO (Monaco, mar. 09) sur “le changement climatique et le développement durable de l’Arctique : défis scientifiques, sociaux, culturels et éducatifs” avec 43 experts. La réunion a appelé à une approche exhaustive, interdisciplinaire, multi-parties et à long terme pour atteindre le développement durable de l’Arctique. | 2 | 1 | | | |
| | 7 | Publication sur “La cité fortifiée de Bakou – Un projet d’inventaire” publiée et diffusée en 2008, subventionnée par les Pays-Bas. | | | | 1 | |
| AMERIQUE LATINE ET CARAÏBES <ul style="list-style-type: none"> • <i>Une Liste du patrimoine mondial plus représentative, équilibrée et crédible</i> • <i>Renforcement des capacités nationales en matière de conservation et de gestion des sites du patrimoine, y compris pour le patrimoine mondial en péril</i> | 1 | Organisation d’une réunion sur la révision de la liste indicative du Brésil (Rio de Janeiro, oct 08) avec des contributions scientifiques et le soutien du Centre. Participation de représentants de ICOMOS, UICN, du personnel du Centre et des experts internationaux, ainsi que de 50 professionnels en droit, anthropologie, linguistique, archéologie, géographie et architecture ; potentiel pour l’inscription de sites mixtes, étude de faisabilité pour les propositions en série (nationales ou transnationales) et confirmation d’inscriptions transfrontalières dans la région. | 1 | | | | |
| | 2 | Inscription en série de Qhapaq Ñan : base de données exhaustive en cours de finalisation, comprenant l’inscription des rues, des sites archéologiques, paysages culturels, ressources environnementales et composantes ethnographiques. | 1 | | | | |
| | 3 | Travaux d’intervention préparés aux Usines de salpêtre de Humberstone et de Santa Laura, Chili, suivant le plan des ?inventions ? prioritaires, se concentrant sur des renforcements structurels immédiats pour 29 bâtiments emblématiques. | 1 | | | | |
| | 4 | Finalisation du projet de restauration pour le Colegio Pinillos à Mompox, Colombie (fév 09). Travaux effectués par le ministère de la Culture. Le Centre a travaillé en étroite collaboration avec les autorités colombiennes et les entreprises d’artisans pour concevoir l’intervention technique. | 1 | | | | |

| RESULTATS PAR REGION | Numéro de série | ACTIVITÉS | Crédibilité | Conservation | Renforcement de capacités | Communication | Communautés |
|---|-----------------|--|-------------|--------------|---------------------------|---------------|-------------|
| | | | | | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • <i>Protection des biens du patrimoine mondial contre les impacts des nouveaux défis mondiaux</i> • <i>Sensibilisation et engagement accrus des communautés locales</i> | 5 | Plan d'action de préservation et conservation du Centre politique et spirituel de la culture Tiwanaku, Bolivie. Signature du plan d'opération subventionné par le Japon (nov 08) et début de la mise en oeuvre du projet. | | 1 | | | |
| | 6 | Cartographie des systèmes fluviaux souterrains dans le Yucatan qui mènent à la réserve de biosphère Sian Ka'an, Mexique, entreprise afin de mieux informer les décideurs municipaux des politiques de gestion des eaux usées. | | 1 | | | |
| | 7 | Etude de faisabilité terminée sur les nouveaux modèles touristiques pour les Iles Galapagos (Equateur) afin d'appuyer une politique de développement. | | 1 | | | |
| | 8 | Assistance à la participation des gardiens de parcs de sites du patrimoine mondial d'Amérique du Sud au VI congrès mondial en cours pour les gardiens de parcs à Santa Cruz de la Sierra, Bolivie (prévu pour nov. 09) | | | 1 | | |
| | 9 | Renforcement des capacités caribéennes : missions techniques d'urgence accompagnant les autorités cubaines du patrimoine dans la Vallée de Viñales après que des tornades aient touché Cuba et gravement détérioré le site. (sep. 08) | | | 1 | | |
| | 10 | Atelier avec le bureau de l'UNESCO à Montevideo étudiant l'ajustement des modules 2 et 3 du Programme caribéen de renforcement des capacités (CCBP) aux besoins de MERCOSUR (Buenos Aires, déc. 08.) Publication en cours de cinq modules pour du matériel de formation en anglais, français et espagnol, ainsi qu'un outil multimédia, un site internet et un poster. | | | 1 | | |
| | 11 | Contributions techniques et financières pour l'université des Antilles néerlandaises (Curacao) mettant en place le module 5 CCBP, envisagé pour juin 2009, en cours. | | | 1 | | |
| | 12 | Echange avec le gouvernement Zacatecas (Mexique), l'Instituto Nacional de Antropología e Historia et les autorités mexicaines (jan. 09) en vue d'une réunion de consultation afin d'identifier les conditions pour un Centre UNESCO de catégorie 2 sur le patrimoine mondial à Zacatecas. | | | 1 | | |
| | 13 | Collaboration avec le gouvernement du Brésil pour préparer une étude de faisabilité pour un Centre régional de formation à la gestion du patrimoine à Rio de Janeiro, Brésil, en tant que Centre UNESCO de catégorie 2, pour examen à la 181e session du Conseil exécutif (avr. 09) | | | 1 | | |

| RESULTATS PAR REGION | Numéro de série | ACTIVITÉS | Crédibilité | Conservation | Renforcement de capacités | Communication | Communautés |
|---------------------------------|------------------------|---|--------------------|---------------------|--------------------------------------|----------------------|--------------------|
| | 14 | 10 jours d'atelier sur l'anticipation et la réduction des impacts du changement climatique dans les aires marines protégées et les biens du patrimoine mondial. Participants : Equateur, Colombie, Panama et Costa Rica (Galápagos, avril 2009) | | | 1 | | |
| | 15 | Renforcement des principes sur les processus participatifs pour Xochimilco, Mexico, basés sur le Plan de gestion participative du bien (2009). | | | | | 1 |

| RESULTATS PROGRAMMES DU PATRIMOINE MONDIAL | | ACTIVITÉS | Crédibilité | Conservation | Renforcement de capacités | Communication | Communautés |
|---|---|---|--------------------|---------------------|----------------------------------|----------------------|--------------------|
| MARIN Pour SIDS voir WHC-09/33.COM/5B. • Renforcement des capacités nationales en matière de conservation et de gestion des sites du patrimoine | 1 | Plan de gestion du Parc national de Coïba et de la Réserve marine du Panama finalisé, y compris l'installation de marqueurs identifiant les limites marines du bien (avril, 2009). | | 1 | | | |
| | 2 | Etude de faisabilité sur les extensions de la Réserve marine de l'île Cocos, Costa Rica (février 2009). | 2 | 1 | | | |
| | 3 | Instruments de conservation pour les aires marines de Colombie, Costa Rica, Equateur et du Panama, document publié et distribué aux décideurs via des ateliers dans ces 4 pays en 2008 et 2009. | | 2 | 1 | | |
| | 4 | Atelier international, en coopération avec l'UICN et le gouvernement du Bahreïn, avec un intérêt spécifique sur les régions du Golfe et de la mer rouge (Bahreïn, février 2009) – publication à venir : un Plan d'action pour le Programme du patrimoine mondial marin. | | | 1 | 2 | |
| VILLES • Elaboration de nouvelles lignes politiques stratégiques pour la conservation des paysages urbains historiques | 1 | Réunion d'Experts sur les paysages urbains historiques, financée par les Pays Bas (Siège de l'UNESCO, Paris, 13-14 novembre 08). | | 1 | | | |
| | 2 | Plan de conservation de Cochin et de sa zone tampon initié en novembre 08, financé par les Pays Bas (décentralisé au Bureau de New Delhi, Inde), incluant les règlements urbains, les documents graphiques, les principes directeurs pour les travaux de conservation et les nouvelles constructions. | | 1 | | | |
| | 3 | Etude préliminaire des aspects techniques et légaux de la Recommandation révisée relative à la sauvegarde et au rôle contemporain des centres historiques, présentée au Conseil exécutif de l'UNESCO, 181EXB (avril 09). (voir WHC-09/33.COM/7.1). | | | 1 | | |
| | 4 | Programme de renforcement des capacités pour le Centre historique de Paramaribo, Surinam - phase 1 : rapport final soumis en août 08, projet financé par les Pays-Bas. | | 1 | | 2 | |

| RESULTATS PROGRAMMES DU PATRIMOINE MONDIAL | | ACTIVITÉS | Crédibilité | Conservation | Renforcement de capacités | Communication | Communautés |
|---|---|---|--------------------|---------------------|----------------------------------|----------------------|--------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités nationales pour la conservation et la gestion des sites du patrimoine mondial • Sensibilisation et engagement accrus des communautés locales | 5 | Soutien à l'initiative de coopération décentralisée entre villes dans le domaine de la conservation du patrimoine et de la gestion et formation du personnel urbaniste: - Chandigarh, Inde/Firminy-Saint-Etienne, France : voyage d'étude au printemps 09. - Saint-Louis du Sénégal, Sénégal/Métropolitaine urbaine de Lille : gestion du site et renforcement des capacités, projet avec l'Agence française de développement. - Riga, Latvia/Lyon et Bordeaux France : renforcement des capacités, conservation et gestion. Développement du Schéma Directeur et projet pilote dans la zone tampon de Riga, soutien de la Convention France-UNESCO (septembre 08) ; - Luang-Prabang, RDP Laos/Chinon, Région Centre, France: gestion du site et renforcement des capacités, conservation urbaine et planification territoriale. | | 2 | | | 1 |
| TOURISME DURABLE <i>(Voir l'annexe de ce document)</i> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement du réseau de partenaires. • Valorisation du tourisme durable, et participation des communautés locales à la gestion et à la conservation des sites du patrimoine mondial. | 1 | Projet en cours UNF/TNC: 1) valorisation touristique et planification territoriale pour 5 biens du patrimoine mondial en Amérique latine; 2) Site des trois rivières parallèles, Chine : « Tourisme durable et communautés locales du Yunnan » renforcement des capacités impliquant les Tour-opérateurs locaux et internationaux; 3) à Phong Nha-Ke Bang, Viet Nam, conseil pour le développement d'un cadre de planification touristique (février 09). | | | 1 | | 2 |
| | 2 | Coopération avec OMT : création d'un observatoire du tourisme durable en Chine (résultat de la conférence internationale de Huangshan, UNESCO/OMT). | | | 1 | 2 | |
| | 3 | Projet de gestion et de planification touristique au Monténégro, avec l'objectif d'établir des plateformes d'enseignement pour le renforcement des capacités du personnel (février 09, financé par le fonds-en-dépôt flamand). | | | 1 | | |
| | 4 | 2e Réunion d'experts sur le tourisme durable organisée dans les sites du patrimoine mondial (Suisse, octobre 08). Coopération et synergies possibles avec l'industrie du tourisme discutée dans le cadre du Programme du patrimoine mondial pour le tourisme durable. | 2 | 1 | | | |

| RESULTATS PROGRAMMES DU PATRIMOINE MONDIAL | | ACTIVITÉS | Crédibilité | Conservation | Renforcement de capacités | Communication | Communautés |
|---|---|---|--------------------|---------------------|----------------------------------|----------------------|--------------------|
| ARCHITECTURE EN TERRE <i>(Voir l'annexe de ce document)</i> • Renforcement de la coordination des efforts internationaux pour la sauvegarde des sites d'architecture en terre | 1 | Projet de conservation pour l'Afrique lancé en novembre 08 (financé par l'Italie) incluant: projet pilote de réhabilitation de Djenné, Mali; élaboration des règlements de construction, plan de gestion et principes techniques pour les villes avec des structures en architecture de terre (Djenné/Tombouctou, Mali et Lalibela, Ethiopie); conduite d'études socio-économiques/tourisme et activités de renforcement des capacités (formation in situ régionale/internationale); activités de promotion et de sensibilisation (publications, matériel de formation, conférence internationale). | | 1 | 2 | 2 | 2 |
| | 2 | Début du projet de sauvegarde de « Nouveau Gourná et l'héritage architectural d'Hassan Fathi », à Louxor, Egypte, avec une phase préparatoire visant au développement d'un document de projet fournissant le détail de toutes les activités à mettre en oeuvre (avr. 09) | | 1 | | | |
| | 3 | Document présentant un programme de plusieurs années avec estimation des coûts pour le Programme patrimoine mondial de l'architecture en terre pour 2007-2017 finalisé en janvier 09 et distribué aux professionnels et donateurs potentiels. | | | | 1 | |
| | 4 | "Mediterra 2009", première conférence méditerranéenne sur l'architecture en terre organisée par l'Université de Cagliari, Escola Superior Gallaecia, CRATerre-ENSAG et la Région autonome de Sardaigne en mars 09 sous les auspices de UNESCO-CPM, ICCROM, ICOMOS-ISCEAH, et du Getty Conservation Institute. | | | | 1 | |

| RESULTATS INITIATIVES DU PATRIMOINE MONDIAL | ACTIVITÉS | Crédibilité | Conservation | Renforcement de capacités | Communication | Communautés |
|--|---|--------------------|---------------------|----------------------------------|----------------------|--------------------|
| ASTRONOMIE <ul style="list-style-type: none"> • <i>Une Liste du patrimoine mondial plus représentative, équilibrée et crédible</i> • <i>Renforcement du réseau de partenaires</i> • <i>Développement de la valorisation du patrimoine</i> | 1 Le groupe de travail de l'Union astronomique internationale (UAI) a commencé à développer, en coordination avec l'ICOMOS et le Centre, une étude thématique sur le patrimoine astronomique, en conformité avec la décision 32 COM 10A. | 1 | | | | |
| | 2 Dans le cadre de l'Année mondiale de l'astronomie (AMA09) et en tant que suivi de l'atelier sur la science, la technologie et le patrimoine mondial (Londres, Royaume-Uni, janvier 2008), l'Atelier international d'experts de la réunion « Réserves du ciel nocturne et patrimoine mondial – Valeurs scientifiques, culturelles et environnementales » a été organisé à Fuerteventura, en Espagne (mars 2009). 32 experts de 10 pays y ont participé et ont adopté des recommandations détaillées pour l'étude thématique sur l'astronomie et le patrimoine mondial, la protection du ciel nocturne des biens du patrimoine mondial et autres aires protégées. | 1 | | | | |
| | 3 Le 30 octobre 2008, signature d'un Protocole d'accord entre l'UNESCO et l'UAI en vue de mener à bien la stratégie de mise en œuvre de l'Initiative sur l'astronomie. | 1 | 2 | | 3 | |

| RESULTATS COMMUNICATION, EDUCATION ET PARTENARIATS | ACTIVITÉS | Crédibilité | Conservation | Renforcement de capacités | Communication | Communautés | |
|--|------------------|---|---------------------|----------------------------------|----------------------|--------------------|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités nationales pour la conservation et la gestion des biens du patrimoine mondial • Elargissement du réseau des partenaires • Sensibilisation accrue des jeunes à la Convention • Développement de l'information sur le patrimoine mondial, des outils d'éducation et de gestion des connaissances • Meilleure promotion des sites du patrimoine mondial | 1 | Quatre numéros de la revue trimestrielle <i>Patrimoine Mondial</i> ont été publiés en anglais, français et espagnol (38.000 tirages par numéro). Thèmes: «Numéro spécial sur le Canada» (N ° 50, juillet 2008) ; «Patrimoine spirituel + Réinstallation de l'Obélisque d'Axoum» (N ° 51, octobre 2008) ; «Terre / patrimoine géologique" (N ° 52, 1er trimestre 2009) ; «Numéro spécial sur le patrimoine mondial espagnol " (N ° 53, 2ème trimestre 2009). En partenariat avec Pressgroup Holdings Europe. | | | 1 | | |
| | 2 | Le N ° 24 de la Série des cahiers du P.M. sur l' <i>Art rupestre dans les Caraïbes</i> a été publié en collaboration avec le Conseil Régional de la Guadeloupe et le Fonds en dépôt espagnol (juin 2008), puis diffusé. | | 2 | 1 | | |
| | 3 | Publication de l'Agenda 2009 du P.M. (UNESCO) en 4500 exemplaires. | | | 1 | | |
| | 4 | Les Bulletins d'information électroniques "WH-Info" ont été envoyés le 21 octobre 2008 et le 11 février 2009 à 60.000 membres inscrits sur le site du patrimoine mondial .. | | | 1 | | |
| | 5 | Le site internet du patrimoine mondial a été élargi: la plupart des procédures de la Convention sont désormais disponibles en ligne pour consultation ou contribution à différents niveaux d'accès (dossiers de proposition d'inscription, listes indicatives, ratification, décisions, documents de travail, rapports périodiques ...). | | | 2 | 1 | |
| | 6 | Le site internet du P.M. a reçu 19.815 visites par jour en mars 2009 (une augmentation de 12% par rapport à mars 2008). Depuis avril 2008, 9825 nouveaux membres se sont inscrits. Nombre total de membres en mars 2009: 66822. | | | | 1 | |
| | 7 | Depuis le mois d'août 2008, les dons sont gérés en ligne. Fin mars 2009, 125 dons ont été faits en ligne, pour un montant de 1580 € + 3437 \$ + 905 livres + 35 Francs Suisse + 15600 Yens (soit un total de près de US \$ 7000). | | | | 1 | |

| RESULTATS COMMUNICATION, EDUCATION ET PARTENARIATS | ACTIVITÉS | Crédibilité | Conservation | Renforcement de capacités | Communication | Communautés |
|---|---|--------------------|---------------------|----------------------------------|----------------------|--------------------|
| 8 | 100.000 cartes du patrimoine mondial (anglais/français/espagnol) ont été réalisées avec National Geographic Maps et avec le soutien financier d'UNF. En plus de leur diffusion grâce aux Commissions nationales et Bureaux hors Siège de l'UNESCO, les cartes sont en train d'être distribuées en ligne par le biais d'une politique de recouvrement des coûts. Grâce à la collaboration avec les éditions en langue locale du National Geographic Magazine, plus de 200.000 exemplaires des cartes 2007-08 et 2008-09 ont été distribués en bulgare, tchèque, danois, finnois, norvégien, roumain, serbe et suédois. | | | | 1 | |
| 9 | En collaboration avec le Comité de coordination du Service volontaire international (CCSVI), lancement du projet "Patrimoine mondial- Patrimonoitrousse ses manches" ; 12 activités pour camps chantiers de jeunes ont été organisées dans 10 pays (juin - octobre 2008) ; 180 volontaires internationaux de 23 pays et 360 participants volontaires et ONG de jeunes ont travaillé sur place, en coopération avec les autorités du site et les communautés locales ; des synergies ont été créées entre les organisations de volontaires, la communauté locale et la gestion du site. | | | 1 | 2 | 2 |
| 10 | La 2 ^e phase du projet des Volontaires du patrimoine mondial a été lancée en janvier 2009 avec 11 projets pour les jeunes sur 3 sites naturels et 8 sites culturels (4 en Asie, 3 en Europe, 2 en Amérique latine et 2 en Afrique). | | | 1 | 2 | |
| 11 | Le concours de Story-board sur la Grande Barrière de Corail et les changements climatiques a été lancé (en septembre 2008), en coopération avec le gouvernement australien et le réSEAU en Australie (1900 inscrits). Meilleur story-board sélectionné et animé professionnellement en tant que 7 ^e épisode de la série de dessins animés « Les Aventures de Patrimonoitrousse et le patrimoine mondial » ; première projection au cours de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable (Bonn, Allemagne, mars 2009), 3000 CD produits (mai 2009) pour distribution mondiale. | | | 2 | 1 | |
| 12 | Le concours national de Story-board sur le thème <i>Les défis de la vie dans une ville du patrimoine mondial</i> a été lancé en Espagne (janvier 2009), en collaboration avec le Ministère espagnol de la Culture et le réSEAU de l'UNESCO; meilleur scénario sélectionné et animé professionnellement en tant que 8 ^e épisode de la série de dessins animés « Les Aventures de Patrimonoitrousse et le patrimoine mondial ». | | | 2 | 1 | |

| RESULTATS COMMUNICATION, EDUCATION ET PARTENARIATS | ACTIVITÉS | Crédibilité | Conservation | Renforcement de capacités | Communication | Communautés |
|---|---|--------------------|---------------------|----------------------------------|----------------------|--------------------|
| 13 | Les ressources pédagogiques multimédia du « Patrimoine mondial et les jeunes: découverte par le multimédia » (site web) seront produites en format DVD pour essai pilote (en coopération avec les Commissions nationales de Cuba, d'Égypte, d'Espagne, de France, de Grèce, du Maroc, du Pakistan, de Fédération de Russie, du Sénégal, d'Espagne et d'Ouzbékistan). | | | 2 | 1 | |
| 14 | Un Accord de partenariat pour 3 ans a été signé avec Jaeger-LeCoultre (Suisse) et l'International Herald Tribune pour soutenir le Programme Marin du patrimoine mondial. Le financement accordé servira à développer une campagne multimédia et permettre le recrutement d'un spécialiste de programme dans le cadre d'un ALD sur 3 ans. Les articles sur les sites marins du patrimoine mondial et les problèmes auxquels ils sont confrontés sont publiés chaque mois dans l'International Herald Tribune et les sites Web IHT.com et NYT.com. Jaeger-LeCoultre a également contribué directement au site de Tubbataha (Philippines) par le biais d'une vente aux enchères en ligne lancée en février 2009. | | 1 | | 2 | |
| 15 | Un Accord a été signé (en décembre 2008) avec la JAXA, Japan Aerospace Exploration Agency, pour soutenir l'UNESCO dans le cadre de ses travaux avec l'Agence spatiale européenne: «Open Initiative sur l'utilisation des technologies spatiales au profit des sites du patrimoine mondial " permettra de documenter et surveiller la conservation des sites du patrimoine mondial. | | 1 | | 2 | |
| 16 | Un Protocole d'accord est en cours de négociation avec le Prince de la Fondation pour l'environnement bâti (RU) afin d'établir un réseau d'experts, de développer des modules de formation spécifiques au patrimoine mondial concernant la planification urbaine dans un contexte historique, de contribuer à l'élaboration de plans de gestion pour les biens du patrimoine mondial et de développer les meilleures pratiques en matière de rôle de l'architecture contemporaine dans les zones urbaines historiques. | | | 1 | | |
| 17 | Un partenariat avec la World Air League (EU) a été conclu en 2009 pour lancer et promouvoir une « Odyssée du ciel » (World Sky Race). Cet événement sportif mondial doit démarrer en 2010 / 2011 et a obtenu le soutien d'un nombre croissant de pays que la course va survoler. Le projet mettra en lumière l'importance de la conservation du patrimoine mondial, et contribuera à générer des fonds principalement par le biais d'un mécénat pour le tourisme durable et des activités d'éducation au patrimoine mondial. | | | | 1 | |

| RESULTATS COMMUNICATION, EDUCATION ET PARTENARIATS | | ACTIVITÉS | Crédibilité | Conservation | Renforcement de capacités | Communication | Communautés |
|---|----|---|--------------------|---------------------|----------------------------------|----------------------|--------------------|
| | 18 | Une première réunion du groupe de travail informel sur l'emblème du patrimoine mondial a été tenue le 24 février au Siège de l'UNESCO pour discuter de l'harmonisation du texte des <i>Orientations</i> (Chapitre VIII) avec les Directives concernant l'utilisation du nom et du logo de l'UNESCO. Un rapport du groupe de travail est à la disposition de tous les États parties sur le site du patrimoine mondial. Un rapport sur les utilisations de l'emblème accordées en 2008-2009 est aussi disponible sur le site internet.. | | | | 1 | |

IV. Projet de décision

Projet de décision 33 COM 5A

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné les documents WHC-09/33.COM/5A et WHC-09/33.COM/INF.5A.1, WHC-09/33.COM/INF.5A.2, WHC-09/33.COM/INF.5A.3,
2. Rappelant la décision **32 COM 5** adoptée à sa 32e session (Québec, 2008),
3. Prend note avec satisfaction des résultats des activités réalisées par le Centre du patrimoine mondial depuis l'année passée dans le cadre de la poursuite de ses cinq objectifs stratégiques;
4. Prend également note des résultats de l'étude réalisée par le Service d'évaluation et d'audit de l'UNESCO concernant l'évaluation de la charge de travail du Centre du patrimoine mondial présentée dans le document WHC-09/33.COM/INF.5A.3;
5. Demande au Centre du patrimoine mondial de produire, à titre expérimental, un enregistrement audio verbatim des procès-verbaux de la 33e session en supplément du Résumé des interventions pour décision à sa 34e session en 2010 ;
6. Exprime sa gratitude aux gouvernements de l'Espagne, de l'Afrique du Sud et du Bahreïn pour le soutien financier et technique apporté aux diverses rencontres scientifiques internationales sur la préhistoire;
7. Adopte le Programme thématique du patrimoine mondial sur la préhistoire présenté à l'Annexe 1 du document WHC-09/33.COM/5A et demande au Centre du patrimoine mondial de présenter un rapport sur ses résultats lors de sa 35e session en 2011;
8. Prend note des progrès du Programme de tourisme du patrimoine mondial, y compris du travail réalisé à travers l'Initiative du développement durable visant à développer des critères généraux, des principes de travail partagés et des approches pour améliorer la qualité et l'efficacité d'un tourisme durable sur des biens du patrimoine mondial;
9. Remercie les gouvernements de la France, de la Suisse, du Royaume-Uni, de l'Inde, de l'Australie et de la Chine qui ont travaillé en étroite coopération avec le Centre du patrimoine mondial et les Organisations consultatives, l'Organisation mondiale du tourisme et les autres partenaires, en contribuant à l'Initiative du tourisme durable, en développant les meilleures pratiques politiques et en recommandant les amendements appropriés aux Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial;
10. Demande au Centre du patrimoine mondial de présenter un rapport sur les résultats de l'Initiative du tourisme durable à sa 34e session en 2010;
11. Prend note en particulier de la contribution des autres programmes et initiatives thématiques du patrimoine mondial à la mise en œuvre de ses Objectifs stratégiques et demande au Directeur du Centre du patrimoine mondial d'identifier un financement extrabudgétaire et de garantir les ressources humaines appropriées pour leur développement continu des questions clés relatives à la conservation du patrimoine mondial.

PROGRAMME THEMATIQUE DU PATRIMOINE MONDIAL SUR LA PREHISTOIRE

I. Antécédents et justification

1. A sa 32e session, le Comité du patrimoine mondial, au paragraphe 11 de la décision 32 COM 10A, a remercié le gouvernement espagnol pour sa généreuse offre de financement d'une étude thématique sur les sites préhistoriques. Financé par le Fonds-en-dépôt espagnol, et en tant que programme spécial pour la Présidente espagnole du Comité, il a été considéré pertinent de démarrer un processus de consultation très ambitieux d'une année avec des experts académiques, des institutions scientifiques, des représentants des Organisations consultatives, des membres du Comité du patrimoine mondial, et des experts nationaux afin d'identifier des priorités de coopération en préhistoire dans le contexte de la Stratégie globale pour le patrimoine mondial.
2. La préhistoire couvre deux millions et demi d'années de milliards d'objets, des manifestations culturelles, des traces de peuplement humain ou de sépultures et des façons de coloniser les coins, et même les recoins les plus reculés de la planète. Un tel laps de temps a été par la suite étendu en prenant en compte tous les ancêtres de la lignée humaine. La préhistoire représente un immense développement temporel, et transmet une quantité considérable des processus biologique, social et culturel liés à l'évolution culturelle humaine. La préhistoire est utilisée pour décrire les premières périodes de l'humanité sur la Terre, impliquant des méthodologies archéologiques et des recherches appliquées pour interpréter la nature et le comportement des premières phases de l'histoire humaine et attire l'attention sur la sagesse d'intégrer la culture et la nature pour identifier la valeur universelle exceptionnelle des biens préhistoriques.
3. Les biens intimement liés à la préhistoire sont les moins représentés sur la Liste du patrimoine mondial et sont localisés dans toutes les régions du monde. De plus, la valeur de ces biens n'est pas suffisamment reconnue, et il n'est pas aisé pour les Etats parties de conserver ce patrimoine et gérer sa vulnérabilité spécifique.
4. Jusqu'à présent il y a 170 sites sur la Liste indicative qui révèlent des traces préhistoriques. La détermination du nombre précis de ces sites représente un défi particulier car il est difficile d'identifier une chronologie claire et non discutable de la préhistoire dans tous les continents. Il existe un besoin d'adapter le phénomène pré-culturel à une classification géographique et non chronologique.
5. Une généreuse contribution financière du Fonds-en-dépôt espagnol a été offerte par le Ministère espagnol de la Culture afin de mener à bien toutes les activités en relation avec la préhistoire entre août 2008 et mai 2009, axées sur l'étude scientifique de la Liste du patrimoine mondial et de la Liste indicative pour identifier des priorités de conservation et de gestion des sites, et pour générer un système de jumelage et de collaboration entre les sites.
6. En août 2008, le Centre du patrimoine mondial a démarré une étude sur les sites préhistoriques inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et la Liste indicative et a produit des documents de débat qui seront analysés.
7. Le Centre du patrimoine mondial a organisé une réunion internationale d'experts, *La Préhistoire et la Convention du patrimoine mondial : vers un Plan d'action et des études thématiques y afférentes*, au Siège de l'UNESCO, les 3 et 4 novembre 2009, pour établir les bases d'un développement futur, d'une stratégie et mise en œuvre futures de l'initiative, basées sur les discussions entre 18 experts internationaux et des représentants des Organisations consultatives, l'ICCROM, l'UICN et l'ICOMOS. A la suite de cette réunion, trois principaux domaines d'action ont été établis: l'évolution humaine,

l'art rupestre et les sites préhistoriques, et un calendrier d'activités a été proposé pour structurer les développements futurs basés sur ces trois thèmes clés.

8. La réunion internationale, *l'Evolution humaine et la Convention du patrimoine mondial*, qui s'est tenue à Burgos, Espagne, du 21 au 25 mars 2009, s'est penchée sur des sites contenant des traces humanoïdes, à la fois inscrits ou à inscrire sur la Liste du patrimoine mondial. La réunion a évalué le domaine thématique de l'évolution humaine dans le contexte de la *Convention*. 20 experts internationaux, des représentants des Organisations consultatives de l'ICOMOS et l'UICN, et des institutions scientifiques de 14 Etats parties ont pris part à la discussion.
9. La réunion internationale, *l'Art rupestre et la Convention du patrimoine mondial*, qui s'est tenue à uKhahlamba/Park Drakensburg, Afrique du Sud, du 3 au 8 avril 2009, a réuni 44 délégués gouvernementaux, des représentants des Organisations consultatives, des experts internationaux et des gestionnaires de sites. Le but principal de la réunion était d'identifier des valeurs clés, des questions et priorités dans le domaine de l'art rupestre, concernant en particulier la gestion, la conservation et la documentation en relation avec le statut de patrimoine mondial.
10. La réunion *Sites préhistoriques et la Convention du patrimoine mondial*, s'est tenue à Bahreïn, du 10 au 14 mai. Elle a réuni 20 participants de 15 Etats parties et des Organisations consultatives, et était axée sur le néolithique, le mégalithique, et l'âge du bronze, et les périodes de la préhistoire tardive. Le projet de plan d'action sur la préhistoire et le patrimoine mondial a également été finalisé au cours de la réunion.
11. Une coopération étroite entre des institutions scientifiques de recherche interdisciplinaire et de recherche appliquée pour la conservation a été établie, notamment : Origins Centre/Université du Witwatersrand (Afrique du sud), l'Université de Dar es Salaam (Tanzanie), le Collège de France, Musée de l'Homme, le Muséum national d'Histoire naturelle (France), l'Università degli studi di Roma La Sapienza (Italie), l'Altamira National Museum and Research Centre, l'Universidad Complutense de Madrid (Espagne), l'University of Cambridge (Royaume-Uni), l'Universidad de Buenos Aires (Argentine), le Georgian State Museum (Georgie), la Kyoto University (Japon), le Hanyang University Museum (la République de Corée), le National Museum of the Philippines (Philippines) et l'Institute of Vertebrate Paleontology and Paleoanthrology (Chine), parmi d'autres.
12. Depuis août 2008, le Centre du patrimoine mondial a travaillé en étroite coopération avec les Organisations consultatives, l'ICOMOS, l'ICCROM et l'UICN. Plusieurs études thématiques seront préparées par les Organisations consultatives (2009-2011) pour compléter le programme et le processus de conservation et de proposition de dossiers d'inscription.
13. Plus de 70 Délégations permanentes de l'UNESCO ont été contactées pour demander le nom de gestionnaires de sites et des autorités gestionnaires des biens préhistoriques de la Liste du patrimoine mondial ou de la Liste indicative afin d'établir une coopération et de compléter le questionnaire des sites. A travers le Programme, le Centre du patrimoine mondial a travaillé en étroite coopération avec les experts de l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Argentine, l'Australie, l'Azerbaïdjan, le Bahreïn, la Bolivie, le Botswana, le Brésil, le Burkina Faso, le Canada, le Chili, la Chine, les Etats-Unis d'Amérique, l'Ethiopie, l'Espagne, la Fédération de Russie, la France, la Géorgie, l'Inde, l'Indonésie, Israël, l'Italie, le Japon, la Namibie, les Philippines, la République de Corée, le Royaume-Uni, la Suède, le Tchad, la Zambie et le Zimbabwe. Un fichier international d'experts nationaux et de gestionnaires de sites préhistoriques est en préparation pour promouvoir la coordination entre les experts, les institutions internationales, les gestionnaires des sites et les Organisations consultatives.
14. Une réunion et un atelier pour la réévaluation de la Liste indicative d'Israël ont eu lieu à Mount Carmel, Israël, du 26 au 29 décembre 2008, organisés en collaboration avec la

Commission nationale d'Israël auprès de l'UNESCO, avec des gestionnaires de sites, des experts nationaux et le Centre du patrimoine mondial. La réunion avait pour objectif la mise à jour de la Liste indicative d'Israël, orientée sur les sites préhistoriques, et l'établissement des bases nécessaires pour la mise en œuvre du Plan d'Action sur la préhistoire et le patrimoine mondial au niveau national et de guider des études comparatives.

15. Une banque de données documentaires et un forum de discussion au sein du site Internet du Centre du patrimoine mondial sont en préparation pour donner un aperçu des ressources et renforcer la coopération internationale et les développements futurs du Programme.

II. Objectifs du Programme sur la préhistoire et le patrimoine mondial

16. Les objectifs principaux du programme spécial, le « Plan d'action sur la préhistoire et le patrimoine mondial », sont :

- d'établir des liens entre la recherche scientifique et la conservation, par l'identification des valeurs scientifiques des biens en relation avec la Préhistoire ;
- d'œuvrer dans le cadre de la Stratégie globale, lancée par le Comité du patrimoine mondial en 1994, afin d'élargir la définition du patrimoine mondial en reflétant mieux le spectre exhaustif des trésors culturels et naturels mondiaux ;
- de reconnaître les sites qui sont des démonstrations exceptionnelles de traces des premières interactions humaines entre l'humanité et la terre, des premiers comportements culturels, des premiers pas cognitifs, et des expressions créatives ;
- de préserver les biens identifiés d'une détérioration progressive due à leur chronologie ancienne et leur tissu vulnérable.

17. Les biens qui peuvent être associés à la Préhistoire ont été identifiés initialement de la manière suivante :

- i. Sites préhistoriques liés à l'évolution humaine ;
- ii. Sites préhistoriques liés à l'art rupestre ;
- iii. Sites préhistoriques associés aux principaux phénomènes culturels.

Ces considérations incluent également:

- a) les sites de longues séquences dont la chronologie initiale est liée à la préhistoire,
- b) les biens ayant un lien important avec l'histoire de la Préhistoire,
- c) les établissements humains/traces préhistoriques à l'intérieur des biens naturels du patrimoine mondial.

18. Le Centre du patrimoine mondial a exprimé son désir d'identifier des organisations scientifiques internationales clés afin d'établir un accord de partenariat pour assurer le suivi de l'initiative en collaboration avec le Comité du patrimoine mondial, les représentants des Etats parties, les Organisations consultatives et les institutions spécialisées.
19. Parmi les activités intersectorielles de l'UNESCO, le Plan d'action sur la préhistoire et le patrimoine mondial offre un potentiel pour le lancement d'un programme transversal entre les Secteurs de la culture et des sciences.
20. Une collaboration plus étroite entre la communauté scientifique, les Organisations consultatives et le Centre du patrimoine mondial renforcera la mise en œuvre du Plan d'action sur la préhistoire.

III. Résultats attendus

21. Le Programme atteindra les résultats ci-dessous par la mise en œuvre du Plan d'action sur la préhistoire au cours de la Stratégie à moyen-terme 2009-2013 :
- i. Conservation : création d'initiatives de jumelage entre les biens sur la préhistoire dans la Liste du patrimoine mondial pour partager les meilleures pratiques de méthodologie de conservation et de gestion, ainsi que pour développer une recherche y afférente ;
 - ii. Renforcement des capacités : renforcer une étroite coopération entre les experts internationaux et nationaux, les universités, les institutions de recherche, les Organisations consultatives et le Centre du patrimoine mondial afin de développer un programme de renforcement des capacités sur la gestion et la conservation pour les sites préhistoriques du patrimoine mondial ;
 - iii. Crédibilité : mise à jour et révision des Listes indicatives nationales et régionales basées sur des études thématiques entreprises par les Organisations consultatives ;
 - iv. Communication : lancement d'une page internet sur la préhistoire sur le site du Centre du patrimoine mondial pour établir une base de données, un réseau global d'échange d'informations et un forum en ligne. Des thèmes monographiques sur la préhistoire feront partie de la Série du patrimoine mondial.
 - v. Communautés : mettre en place une communauté du patrimoine mondial pour développer une coopération sur les thèmes de la préhistoire à travers la création d'un fichier d'experts, de gestionnaires de sites, des Organisations consultatives et du Centre du patrimoine mondial. Le plan d'action prévoit de renforcer la coopération avec les communautés locales et considère les méthodologies participatives comme une étape principale dans le processus de proposition de dossiers d'inscription.

PROGRES ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PATRIMOINE MONDIAL SUR L'ARCHITECTURE EN TERRE (2007-2017), PROGRAMME MENE EN PARTENARIAT AVEC L'ICOMOS, L'ICCROM ET CRATERRE

Le Programme du patrimoine mondial sur l'architecture en terre a été adopté à la 31^e session du Comité du patrimoine mondial (Christchurch, 2007). Les paragraphes suivants rendent compte de l'avancement de sa mise en œuvre et présentent un programme pluriannuel chiffré comme le demandait la décision **31 COM 21C**.

1. Le 22 novembre 2007 une réunion de consultation sur le programme s'est tenue visant à déterminer les stratégies et modes d'action les plus appropriés pour la prochaine phase du programme. Des spécialistes internationaux jouissant d'une grande renommée dans le domaine de l'architecture en terre y ont participé. La réunion a permis d'une part de finaliser la stratégie du programme, la stratégie de collecte de fonds et la structure de gestion, et d'autre part d'élaborer un plan d'action, tous ces éléments ayant pu être pris en compte pour réviser la brochure promotionnelle et le document final du programme.
2. En février 2008, le programme a apporté son soutien à l'organisation de la 10^e Conférence internationale sur l'étude et la conservation du patrimoine architectural en terre, Terra 2008, à Bamako (Mali) du 1^{er} au 5 février 2008. Organisée pour la première fois sur le sol africain, Terra a réuni plus de 450 spécialistes internationaux dans des domaines divers liés à la conservation de l'architecture en terre (par exemple anthropologie, archéologie, architecture, ingénierie, recherche scientifique, gestion des sites et développement durable). Grâce à l'aide financière du Fonds du patrimoine mondial et de la Convention France-UNESCO, le programme a pu financer la participation de 22 experts de toutes les régions du monde (Amérique latine, Afrique, Europe, États arabes et Asie), tandis que le soutien financier d'autres donateurs a permis la participation de nombreux autres experts de pays en développement, en particulier de la région africaine. La conférence était organisée par le Getty Conservation Institute et le ministère de la Culture du Mali, en collaboration avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, Africa 2009, CRAterre, l'ICCROM et l'ICOMOS. À cette occasion, la Phase I du programme a été officiellement lancée et la brochure d'information sur le programme, ainsi que la revue du patrimoine mondial qui lui était consacrée, ont été largement diffusées.
3. En juillet 2008, le gouvernement italien a approuvé un « Projet de conservation pour l'Afrique dans le cadre du Programme du patrimoine mondial pour l'architecture en terre » avec un don de 500 000 dollars EU qui a permis de lancer la Phase II du programme (Phase pilote en Afrique et dans les États arabes, 2009-2010). Plusieurs activités de conservation sont prévues dans le cadre de ce projet, notamment la préparation de réglementation des constructions, un projet pilote de restauration à Djenné (Mali) et l'organisation d'activités de formation à l'*École du patrimoine Africain (EPA)* (Bénin) et à l'Université d'Udine (Italie). À cela s'ajoute une conférence internationale sur la conservation des sites d'architecture en terre classés patrimoine mondial, prévue en 2010 en Italie. Une première réunion de consultation a été organisée le 8 décembre 2008 avec les partenaires du projet pour définir un plan d'action et se mettre d'accord sur les responsabilités.
4. Le document du Programme du patrimoine mondial pour l'architecture en terre a été finalisé en septembre 2008 ; il donne des informations détaillées sur les quatre phases du programme et présente un budget pluriannuel. Il a permis de lancer les activités de collecte de fonds et a été distribué à un grand nombre d'experts, de

donateurs potentiels et d'organisations partenaires
(voir <http://whc.unesco.org/en/sessions/33COM/documents/>).

5. Un inventaire de tous les biens contenant des structures architecturales en terre et inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ou sur les Listes indicatives des États parties est en cours d'établissement par CRAterre-ENSAG (école d'architecture de Grenoble, France) avec une aide de 20 000 euros du gouvernement français. Cet inventaire permettra une analyse approfondie des biens architecturaux en terre, laquelle servira de base pour identifier les typologies et rendre compte de la situation actuelle et de l'état de conservation de ces biens.
6. Une réunion d'experts réunissant des professionnels de toutes les régions du monde sera organisée à l'automne 2009, au Maroc, afin d'élaborer la stratégie de mise en œuvre du programme dans la région des États arabes. Cette réunion bénéficie du soutien financier de la Bahraini Private Joint Initiative for World Heritage, Shaikh Ebrahim Al Khalifa Centre for Culture and Research (SECCR)/ ARCAPITA Bank.
7. La stratégie de collecte de fonds adoptée a permis au Centre de recueillir 572 772 dollars EU de fonds extrabudgétaires qui se sont ajoutés au financement initial de 80 000 dollars EU en provenance du Fonds du patrimoine mondial. Les donateurs internationaux sont :
 - Gouvernement italien : 500 000 dollars EU
 - Gouvernement français (Convention France-UNESCO) : 44 772 dollars EU
 - Bahraini Private Joint Initiative for World Heritage, Shaikh Ebrahim Al Khalifa Centre for Culture and Research (SECCR)/ ARCAPITA Bank: 28 000 dollars EU
8. Budget global du programme par phase / année (2009 – 2017)
Le coût estimatif global de mise en œuvre pendant les 10 années du programme s'élève à 15 000 000 dollars EU. Le tableau ci-dessous montre la ventilation du montant total par année.

Budget estimatif 2009 - 2017 (Résumé) / Devise : USD

| Objectif 1 | Phase 2 | | | Phase 3 | | | Phase 4 | | |
|--|-------------------------|------------------|------------------|-------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | Afrique et Etats Arabes | | | Amérique Latine et Asie | | | Europe et Asie | | |
| | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
| 1.1. Etudes menées sur 12 sites (4 par phase) | 37,800 | 37,800 | | 41,580 | 41,580 | | 45,360 | 45,360 | |
| 1.2. Evaluation des interventions faites préalablement sur 6 sites (2 par phase) | 39,150 | 39,150 | | 43,065 | 43,065 | | 46,980 | 46,980 | |
| 1.3. Projets pilotes sur 12 sites (4 par phase) | 208,800 | 208,800 | 208,800 | 229,680 | 229,680 | 229,680 | 250,560 | 250,560 | 250,560 |
| 1.4. Spécifications techniques pour la conservation de 8 villes historiques (2 par phase) | | 40,500 | 40,500 | | 44,550 | 44,550 | | 48,600 | 48,600 |
| 1.5. Spécifications techniques pour l'inclusion d'infrastructures modernes sur 6 sites (2 par phase) | 24,300 | 37,125 | 12,825 | 26,730 | 40,838 | 14,108 | 28,160 | 44,550 | 15,380 |
| 1.6. Plans de gestion produits pour 12 sites (4 par phase) | 54,000 | 81,000 | 81,000 | 58,400 | 89,100 | 89,100 | 64,800 | 97,200 | 97,200 |
| 1.7. Coordination des activités de terrain | 54,000 | 54,000 | 54,000 | 59,400 | 59,400 | 59,400 | 64,800 | 64,800 | 64,800 |
| TOTAL Objectif 1 | 418,050 | 498,375 | 397,125 | 459,855 | 548,213 | 436,838 | 501,660 | 598,050 | 476,550 |
| Objectif 2 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
| 2.1. Publications | 38,475 | | | 42,323 | | | 55,880 | | 55,880 |
| 2.2. Préparation de matériel promotionnel et de sensibilisation | 70,875 | 60,750 | 33,750 | 38,810 | 25,888 | 74,250 | 30,780 | 20,250 | 121,500 |
| 2.3. Conférences internationales | 20,250 | 179,550 | 6,750 | | | | 93,980 | 284,020 | 25,000 |
| 2.4. Séminaires techniques/thématiques | 27,000 | 112,050 | 6,750 | 28,700 | 343,035 | 22,275 | 32,400 | 249,480 | 16,200 |
| 2.5. Programmes de recherche | 5,400 | 16,200 | 32,400 | 80,000 | 80,000 | 80,000 | 80,000 | 80,000 | 80,000 |
| 2.6. Sessions de formation (2 par phase) | 20,250 | 247,050 | 226,800 | 22,275 | 271,755 | 249,480 | 24,300 | 296,460 | 272,160 |
| 2.7. Suivi des activités des participants | | 25,850 | 25,850 | | 5,940 | 5,940 | | 6,480 | 6,480 |
| 2.8. Participation aux activités par des experts des régions | 40,500 | 40,500 | 40,500 | 44,550 | 44,550 | 44,550 | 48,600 | 48,600 | 48,600 |
| 2.9. Coordination des activités régionaux et internationaux | 60,750 | 60,750 | 60,750 | 66,825 | 66,825 | 66,825 | 72,900 | 72,900 | 72,900 |
| 2.10. Publication des résultats du programme | | | 40,500 | | | 44,550 | | 48,000 | 72,000 |
| TOTAL Objectif 2 | 283,500 | 742,500 | 473,850 | 324,283 | 838,093 | 587,870 | 438,830 | 1,106,190 | 770,730 |
| Coordination, gestion et suivi | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
| 3.1. Réunions du Comité de Pilotage | 45,968 | 45,968 | 45,968 | 50,564 | 50,564 | 50,564 | 55,161 | 55,161 | 55,161 |
| 3.2. Coordination et gestion | 202,500 | 202,500 | 202,500 | 222,750 | 222,750 | 222,750 | 243,000 | 243,000 | 243,000 |
| 3.3. Evaluation externe du programme | | | 72,900 | | | 80,190 | | | 87,480 |
| 3.4. Audit | | 8,100 | 24,300 | | 8,910 | 26,730 | | 9,720 | 29,160 |
| TOTAL COORDINATION, GESTION ET SUIVI | 248,468 | 256,568 | 345,668 | 273,314 | 282,224 | 380,234 | 298,161 | 307,881 | 414,801 |
| TOTAL COÛTS OPERATIONNELS par an | 950,018 | 1,497,443 | 1,216,643 | 1,057,452 | 1,668,529 | 1,404,942 | 1,238,651 | 2,012,121 | 1,662,081 |
| TOTAL COÛTS OPERATIONNELS par phase | 3,664,103 | | | 4,130,923 | | | 4,912,853 | | |
| TOTAL COÛTS OPERATIONNELS | 12,707,878 | | | | | | | | |
| Coûts de soutien (13%) | 1,652,024 | | | | | | | | |
| Provision fluctuations des taux de change (5%) | 717,995 | | | | | | | | |
| TOTAL | 15,077,898 | | | | | | | | |

INITIATIVE DU PATRIMOINE MONDIAL POUR UN TOURISME DURABLE

I. Introduction

1. La hausse spectaculaire actuelle et anticipée des voyages internationaux et domestiques représente aussi bien un défi qu'une opportunité pour les biens du patrimoine mondial et les communautés environnantes. Gérer l'impact sur les biens du patrimoine mondial de l'utilisation par le public, et en particulier par le tourisme, pose un problème de gestion toujours plus aigu. L'article 4 de la *Convention du patrimoine mondial* stipule clairement la nécessité pour les Etats parties de considérer à la fois la conservation et la mise en valeur des biens du patrimoine mondial; ces éléments sont également partie intégrante de toute approche de la gestion du tourisme.

2. Le tourisme durable représente une ouverture pour le développement économique afin d'atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement des Nations Unies et un instrument répondant à l'intérêt du Comité du patrimoine mondial envers les communautés. Le défi réside dans une planification vigilante, le développement et la gestion des visites de façon à ne pas menacer ni affecter de manière négative la valeur universelle exceptionnelle (VUE) pour laquelle le bien a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. Parallèlement, il est nécessaire de garantir des visites qui contribuent au développement durable de la communauté locale d'accueil et des régions environnantes. Les opportunités demeurent la conservation, la mise en valeur et la transmission de la VUE, ainsi que la définition des relations entre les parties prenantes, y compris l'industrie du tourisme, les autorités de gestion des sites et les communautés locales de sorte qu'elles contribuent à maintenir les valeurs patrimoniales des sites et le sens du lieu, tout en permettant à la population locale d'en tirer des avantages socio-économiques.

3. Depuis son approbation par le Comité du patrimoine mondial en 2001 (paragraphe XVII.4 à XVII.12 du document *WHC-01/CONF.208/24*), le Programme de tourisme du patrimoine mondial a lancé des activités et des projets, renforçant les capacités du personnel des sites à planifier l'utilisation de l'espace public, développer les entreprises et les techniques de marketing pour mettre en place des processus visant à ce que le tourisme serve à promouvoir la conservation des sites. (Le document *WHC-06/30.COM/12* présente la vision, la mission, les objectifs, les produits, les résultats et les indicateurs de performance du Programme). Une leçon à tirer est qu'une stratégie plus poussée s'impose afin de permettre la création et la diffusion de principes et de politiques relatives au tourisme durable auprès d'un large éventail de biens du patrimoine mondial et de parties prenantes jouant un rôle pour le tourisme dans les biens du patrimoine mondial. Cette approche stratégique devient d'autant plus importante que l'UNESCO décentralise son travail à ses Bureaux Hors-Siège, qui sont souvent en contact direct avec les autorités de gestion des sites.

4. Ces efforts ont renforcé la nécessité de concevoir des interventions et de mettre l'accent sur la création de réseaux et de plateformes pour maximiser les moyens de diffusion des méthodes de mise en œuvre et des politiques relatives au tourisme durable auprès d'un plus large éventail de sites. Par l'intermédiaire de son programme de tourisme durable, le Centre du patrimoine mondial a lancé l'Initiative du patrimoine mondial pour un tourisme durable. Cette Initiative va créer des réseaux régionaux à l'intérieur desquels les biens du patrimoine mondial seront des centres d'apprentissage et d'information. L'Initiative peut faire office de dépositaire de l'information et guider de façon plus coordonnée et efficace le renforcement régional des capacités. Grâce aux partenariats, il est possible d'exploiter de façon plus judicieuse les capacités et les points forts des Organisations consultatives et d'autres instances comme l'Organisation mondiale du Tourisme des Nations Unies, la Banque mondiale et la Fondation des Nations Unies.

II. Synthèse

5. L'Initiative du patrimoine mondial pour un tourisme durable pour la conservation et la mise en valeur des biens du patrimoine mondial (l'Initiative) a été conçue comme un effort de coopération entre le Centre du patrimoine mondial, les Organisations consultatives auprès du Comité du patrimoine mondial (UICN, ICOMOS et ICCROM) et nombre de partenaires clés. Ces derniers comprennent l'Organisation mondiale du Tourisme des Nations Unies, le PNUE-DTIE et la Convention sur la Diversité biologique, le Programme de petites subventions du PNUD, la Banque mondiale, The Nature Conservancy, la Fondation des Nations Unies et la Fondation nordique du patrimoine mondial. La coordination de l'Initiative est considérée comme un élément majeur du programme de tourisme du patrimoine mondial pour les années à venir.

6. L'objectif de l'Initiative est d'utiliser l'effet de levier du tourisme comme un instrument visant à conserver et améliorer les résultats de la conservation dans et autour des biens du patrimoine mondial, de manière à diminuer les menaces que le tourisme représente pour les biens du patrimoine mondial, et de garantir qu'il soit responsable et contribue au développement durable.

7. Suite aux discussions de février 2009 dans le cadre de l'atelier sur l'avenir de la *Convention du patrimoine mondial* et devant l'intérêt manifesté vis-à-vis de l'Initiative par un certain nombre d'États parties comme l'Australie et par des organisations telles que la Fondation nordique du patrimoine mondial et la Fondation des Nations Unies, il est prévu de rassembler tous les intérêts et les opportunités qui existent en un processus plus unifié. Le fait d'intégrer des activités connexes et complémentaires en matière de tourisme est jugé tout aussi important pour l'Initiative. Cela comprend les Critères mondiaux du tourisme durable, le Cadre d'évaluation des performances de l'Alliance pour le patrimoine mondial, le programme d'accréditation du Conseil de gestion du tourisme durable et le Réseau d'initiative d'investissement et de financement durables pour le tourisme qui ont été développés par des partenaires clés du Centre du patrimoine mondial tels que la Fondation des Nations Unies, l'Organisation mondiale du Tourisme des Nations Unies et le PNUE. Ces processus complémentaires sont inclus dans les tâches d'un groupe de travail sur le tourisme durable coordonné par le ministère français de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire dans le cadre du Processus de Marrakech sur la consommation et la production durables. Ce processus représente une opportunité pour créer des liens avec l'Initiative de tourisme durable du patrimoine mondial.

III. Objectifs

8. Les objectifs de l'Initiative sont suggérés de la manière qui suit :

a. Améliorer les processus du Comité du patrimoine mondial qui abordent les défis et les opportunités de la conservation et de la mise en valeur des biens du patrimoine mondial auprès du public

Cela sera accompli :

- i. en impliquant, collaborant avec et informant le Comité du patrimoine mondial et les États parties à la *Convention* sur l'Initiative à l'échelon national et au niveau des sites ;
- ii. en proposant des politiques et des processus qui soutiennent le rôle du Comité/de la *Convention du patrimoine mondial* et visant à promouvoir les objectifs de l'Initiative. Cela comprend l'analyse du rôle des *Orientations* et de leurs annexes pour aborder les problèmes du tourisme et de l'utilisation de l'espace public ;
- iii. en faisant le point sur la situation actuelle de la planification et de la gestion du tourisme sur les sites du patrimoine mondial, et en particulier les impacts de ce tourisme, tout en renforçant leur suivi par le Comité.

b. Établir une liste de critères fondamentaux soutenus par des méthodes d'application pour un tourisme durable dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial ; garantir leur adoption par les États parties, l'industrie des voyages et du tourisme, ainsi que les gestionnaires de sites du patrimoine mondial et leurs agences et ministères de tutelle

Cela sera accompli :

- i. en développant des principes synthétisés à partir de sources diverses, reflétant les normes souhaitées pour un tourisme durable sur les sites du patrimoine mondial ;
- ii. en développant des méthodes d'application pour guider la mise en œuvre des critères fondamentaux ;
- iii. en développant et en appliquant un processus consultatif afin d'assurer un consensus à la fois sur les principes et les méthodes de mise en œuvre ;
- iv. en assurant l'engagement visible des acteurs des secteurs privé et public y compris l'industrie touristique vis-à-vis des principes et méthodes d'application.

c. Développer un programme efficace pour le renforcement des capacités

Cela sera accompli :

- i. en augmentant les ressources disponibles pour soutenir le travail du Programme de tourisme dans son rôle de renforcement des capacités liées au tourisme durable, en impliquant les Organisations consultatives et les organisations partenaires, dans le cadre de la gestion des biens du patrimoine mondial ;
- ii. en mettant au point un ensemble de matériels de formation et de systèmes de dissémination novateurs avec une stratégie pour leur mise en œuvre ;
- iii. en établissant une série de sites « plateformes d'apprentissage » du patrimoine mondial, destinés à renforcer les capacités des gestionnaires de sites et celles des acteurs principaux du développement économique durable régional et local.

IV. Résultats attendus

9. Ils comprennent :

- i. Un ensemble de critères fondamentaux qui reflètent les normes souhaitées pour le tourisme sur les sites du patrimoine mondial, renforcés par des méthodes d'application guidant leur réalisation ;
- ii. Des révisions et le développement de nouvelles annexes des *Orientations*, qui incluent des directives sur le tourisme et la gestion des visiteurs et leur mise en œuvre ;
- iii. Un système plus solide de collecte de données sur les impacts du tourisme pour permettre une prise de décision informée ;
- iv. Un ensemble de matériels de formation avec des stratégies d'application pour améliorer la gestion des sites ;
- v. Des plateformes d'apprentissage du patrimoine mondial et des lieux d'exposition pour renforcer les capacités de gestion et promouvoir le développement économique local dans chacune des cinq régions de l'UNESCO ;
- vi. Un Programme de tourisme durable du patrimoine mondial éprouvé servant de point focal pour coordonner les initiatives pertinentes et le renforcement des capacités pour un tourisme durable ;
- vii. Les engagements pris par l'industrie du tourisme de se conformer aux critères suggérés et de contribuer à la gestion d'un tourisme durable sur les sites du patrimoine mondial.

V. Processus

10. Pour définir les objectifs, l'Initiative mène une série d'ateliers d'experts internationaux, de réunions et de consultations de 2008 à 2010, qui impliqueront des gestionnaires de sites du patrimoine mondial et des représentants des secteurs touristiques concernés, y compris

l'industrie du tourisme. Les contributions issues de ces rencontres et celles en provenance des ONGs, des gestionnaires de sites, de l'industrie du tourisme et des Etats parties, aideront le Centre du patrimoine mondial et les Organisations consultatives à établir les principes requis, ainsi que les méthodes d'application pour le tourisme. Ces critères seront synthétisés en un solide programme de renforcement des capacités en matière de tourisme. Un processus de consultation sera développé et mis en œuvre pour assurer le consensus à la fois sur les critères et les méthodes d'application.

11. Jusqu'à présent, le travail sur l'Initiative a comporté les activités suivantes :

i. Une réunion, qui s'est tenue en France sur le site du patrimoine mondial des Salines royales d'Arc-et-Senans, en mars 2008, financée au titre de la Convention France-UNESCO. L'accent de cette réunion a porté sur les questions de la planification et du financement des sites ;

ii. Une réunion, qui s'est tenue en Suisse sur le site du patrimoine mondial des Alpes suisses Jungfrau-Aletsch, en octobre 2008, financée par la Commission nationale suisse et le ministère de l'Environnement. Le thème de la réunion était le développement des relations entre les sites et l'industrie du tourisme ;

iii. Une réunion, organisée par US Parks Service sur le site du patrimoine mondial du Parc national de Yellowstone aux États-Unis, en mai 2008. La réunion a abordé les « Modèles alternatifs de la gestion des visiteurs sur les sites du patrimoine mondial et autres aires protégées », ce qui a contribué à établir la politique générale de l'Initiative et des méthodes de renforcement des capacités ;

iv. Un atelier, qui s'est tenu en Inde, à Madikeri (district de Coorg, Etat du Karnataka), en avril 2009, financé par le gouvernement de l'État indien du Karnataka et le ministère britannique de la Culture, des Médias et des Sports. Cet atelier a abordé les questions concernant les communautés, les sources de revenus et le tourisme. Il a également fait la synthèse des résultats et des conclusions des réunions précédentes et défini les priorités convenues pour les futurs travaux du partenariat.

VI. Prochaines étapes

12. L'Australie organisera avec les autorités chinoises une réunion d'experts sur le site du patrimoine mondial des Grottes de Mogao, Chine, en septembre 2009. Elle rassemblera de nombreuses parties prenantes afin de continuer à analyser et dégager les conclusions des ateliers précédents.

13. Sur la base du travail ci-dessus, il est proposé de rendre compte des résultats de l'Initiative lors de la 34e session du Comité du patrimoine mondial en 2010, pour examen et recommandation de mise en œuvre.